

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR
de BUREAU



+

IMPRIMANTE
COULEUR
OFIS

IT. Services. People. You trust.
01 600 00 00

185 500 FCFA

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

**LA SEMAINE
AFRICAINNE**

www.lasemaineafricaine.com



N° 3286 du Mardi 30 Avril 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Forum national
sur le développement durable

**«Le Congo ne peut
que s'orienter vers
un développement
durable»**



Denis Sassou Nguesso (au milieu), P.9

Dépollution de la zone de la catastrophe
de Mpila (Brazzaville)

**Pour l'Union
européenne, le travail
de dépollution doit
encore se poursuivre**
(P.5)

Ouessou (département de la Sangha)

**Un climat de psychose
et de terreur, suite
au phénomène
«Kata-kata»**
(P.6)

EDITORIAL

**Un travail de longue
haleine, pourvu de
s'y attacher**
(P.3)

Diocèse de Pointe-Noire

**Mgr Miguel
Angel
Olaverri
ordonné et
installé sur
son trône**

«Vous savez, frères et sœurs, ce que nous avons à demander au Seigneur, que votre évêque Miguel soit un saint évêque, rayonnant de bonté, pétri de bienveillance, ruisselant de tendresse et disponible à tous», a déclaré Mgr Pierre Pican, consécrateur principal de Mgr Miguel Angel Olaverri.

(P.11)



P.u.l.p (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès)



Photo de famille avec les membres de l'antenne départementale du P.u.l.p du Pool. (P.3)

**Le bureau exécutif
de l'antenne
départementale du
Pool installé à
Kinkala**

Commune de Dolisie (Département du Niari)

**Pour accaparement de biens de l'Etat,
une des maisons du préfet a été démolie**
(P.3)

**Ma vie, mes projets,
mon partenaire pour l'avenir.**



Bénin - Cameroun - **Congo** - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance. Plus qu'une simple institution financière, BGFIBank est un réel partenaire pour l'avenir.

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir


BUROTOP IRIS


GOLD PARTNER
www.burotop.com

PROMO DESKTOP

Ordinateur de bureau HP



Imprimante Ricoh SP1210n
Réseau
22 PPM



- *Processeur G640 Dual Core
- *Mémoire RAM 4Go
- *Disque dur 500Go
- *Graveur DVD
- *Licence Windows 7 professionnel

RICOH

Garantie 3 ans

375 000 FCFA *HT

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88


BUROTOP IRIS
www.burotop.com

lenovo

Ordinateur portable Lenovo neuf !

- *Processeur Intel B870
- *Mémoire RAM 2Go
- *Disque dur 320Go
- *Lecteur graveur DVD
- *Ecran 15.6"



Garantie 1 an

235.000 FCFA *HT

Burotop Iris, Votre partenaire IBM Lenovo au Congo..

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

P.u.l.p (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès)

Le bureau exécutif de l'antenne départementale du Pool installé à Kinkala

Créé le 1^{er} janvier 2012, le P.u.l.p (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès), par le député Jean-Didace Médard Moussodia, parti allié au P.c.t, a procédé, samedi 27 avril 2013, à l'intronisation de l'antenne départementale du P.u.l.p du Pool. La cérémonie s'est déroulée au centre des métiers à Kinkala, en présence de l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, Mme Anne-Marie Bernardine Malonga, du directeur de cabinet du sous-préfet de Kinkala, du responsable de la force publique, des sages et des militants. C'est Lié Banzouzi Bidié qui a été élu comme président du bureau exécutif de l'antenne départementale du P.u.l.p du Pool.

C'est dans une ambiance de grande fête, avec l'animation, dans la cour, de groupes folkloriques, que le président du P.u.l.p, Jean-Didace Médard Moussodia, a procédé à l'intronisation de la coordination de 60 membres, du bureau exécutif de 15 membres, présidé par Lié Banzouzi Bidié, et de la commission de contrôle et de vérification dirigée par Christian Lebolo. Dans son adresse aux militants, le président national du Pulp, Jean-Didace Médard Moussodia a, tout d'abord, salué et félicité tous ceux qui ont été choisis pour conduire les destinées de leur parti dans le département du Pool. Il a estimé que le Congo ne peut être en marge des évolutions du monde. «*Au moment où les Africains exigent une plus forte amélioration de leurs conditions de vie, des meilleurs établissements scolaires et de santé, plus de sécurité dans tous les plans, le Congo, notre pays, à travers son chef, le président Denis Sassou Nguesso, ne reste plus en marge de toutes ces aspirations qui sont devenues, aux yeux des Con-*

golais, une exigence. La parole nous est aujourd'hui donnée, dans le cadre de l'épanouissement intellectuel de notre parti, de mener une réflexion et de proposer des solutions pour demain. C'est une éminente responsabilité», a-t-il dit. Dans son mot de remerciement, Lié Banzouzi Bidié a indiqué qu'un bébé vient de naître, il aura besoin du soutien de tous et de chacun, pour ses premiers pas. La tâche est grande, difficile, mais pas impossible. C'est pourquoi, il compte sur l'apport de tous, pour pouvoir implanter le parti à travers le département. Signalons que le P.u.l.p est un parti qui entend fédérer les énergies attachées au libéralisme économique et politique. Son action a pour piliers les principes régis par la déclaration universelle des droits de l'homme, à savoir la liberté, la démocratie, la justice sociale, l'égalité des chances pour tous, la solidarité. Il proscribit l'intolérance, l'ethnocentrisme, le racisme, la xénophobie, le tribalisme, l'incitation et le recours à la violence sous toutes ses formes et ne portera jamais atteinte à la sûreté de l'Etat, à



Jean-Didace Médard Moussodia (au milieu).



Photo de famille avec les membres de l'antenne départementale du P.u.l.p du Pool.

la sécurité, à l'ordre public ainsi qu'aux droits individuels et collectifs. Le P.u.l.p a été rejoint par trois députés, Gabriel Bizouzi Nouni «*Mâ Gabi*» (élu à Madibou), Jean-Jacques Malanda, élu dans la 4^{ème} circonscription de Ouenzé, et Boumba

Louhela, de Londelakaye (Bouenza). Conseiller municipal, Amédée Gotrand Salabanzi a aussi intégré ce parti.

Pascal-Azad DOKO

Réaction à l'éditorial de La Semaine Africaine

Monsieur le directeur de publication, Je réagis à votre éditorial, publié dans votre livraison n°3285 du vendredi 26 avril 2013, en page 3. Dans cet éditorial, vous affirmez que «...dans son bilan 2012, sur l'application des mesures triennales issues de ces négociations, le comité de suivi du comité national du dialogue social a relevé un total de quinze milliards et demi de francs Cfa, payés pour le rappel de solde d'activités concernant 18.988 enseignants (ex-appelés et volontaires)».

Je tiens à vous signaler que l'une des causes de la persistance de la présente grève des enseignants est, sans doute, la non-perception de ce rappel de solde d'activités par la majorité des concernés. En effet, depuis 2010, c'est une écrasable minorité d'enseignants (vraisemblablement le dixième des concernés) qui a été appelé à percevoir le fameux «*pactole*». Cela est d'autant plus vrai que les critères de sélection ou d'attribution aux «*heureux élus*» demeurent ambigus, voire mystérieux.

En outre, le mode de paiement de ce rappel de solde d'activités est fort décevant. Au lieu d'un paiement échelonné en trois tranches, comme prévu au départ, ce paiement s'étale en plusieurs tranches. Ce qui a pour effet de réduire le montant perçu. Ce qui, en soi, constitue une autre source de frustrations, pour les souffre-douleurs de la fonction publique congolaise que sont les enseignants.

A cela, il faut ajouter qu'à chaque perception, les responsables syndicaux (notoirement cupides, rapaces et corruptibles à souhait) demandent à leurs syndiqués de verser au syndicat une contribution allant de 5.000 à 30.000 francs Cfa per capita. Drôle d'impôt!

Autre sujet de mécontentement, jusqu'à présent, certains enseignants, pourtant en règle, ne perçoivent toujours pas les primes et indemnités, accordées par le gouvernement, à la suite de la longue grève de 2006. Je vous demande de vérifier toutes ces informations et si vous ne trouvez pas d'inconvénients, de les publier dans vos prochaines livraisons. Merci d'avance.

Anselme BOULOU

(Enseignant à l'intérieur du pays)

NDLR: Merci à M. Anselme Boulou pour sa contribution. Il serait souhaitable que le gouvernement clarifie justement les critères de paiement du rappel de solde d'activités, pour que cela soit clair pour tout le monde.

Commune de Dolisie (Département du Niari)

Pour accaparement de biens de l'Etat, une des maisons du préfet a été démolie

Vendredi 26 avril 2013, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a procédé à la démolition d'une maison à étages construite sur le domaine public, au centre-ville de Dolisie. Selon le ministre Mabiala, cette opération fait suite à une enquête foncière dûment bouclée par ses services. Il ressort des conclusions de cette enquête qu'il s'agit d'un accaparement du bien de l'Etat. La maison démolie appartient à Jean-Pierre Heyko Lekoba, préfet du département du Niari.

Le ministre Mabiala a justifié son action en ces termes: «*Pour cette année, j'ai la lettre du chef de l'Etat qui précise bien qu'en 2013, je dois reconstituer tous les biens de l'Etat. Or, ici à Dolisie, on a constaté que cette zone-là a été occupée par un citoyen qui n'a ni droit, ni document qui justifie sa propriété foncière. Une enquête foncière a été faite; la traçabilité a été bouclée et je suis venu ici à Dolisie pour agir. Et, c'est ce que j'ai fait, pour justement faire que le bien de l'Etat revienne au patrimoine de l'Etat, parce qu'il s'agit d'un bien de l'Etat. Je voudrais vous rappeler que ce bien-là... cette partie foncière, occupée par le préfet du département du Niari, Jean-Pierre Lekoba, est titrée, depuis 1958, au nom de l'Etat congolais, à l'époque du Moyen-Congo. Avec le principe de la succession de l'Etat, cette*

propriété est tombée dans le patrimoine de l'Etat congolais. Vous savez bien que la loi 9 portant code du domaine de l'Etat proscribit l'accaparement du domaine de l'Etat par un citoyen, quel qu'il soit. Le président de la République, lui-même, ne le fait jamais. Et pourquoi les autorités, à quelque niveau que ce soit, pensent-elles que les biens de l'Etat peuvent leur revenir comme ça, sans procédure, sans documentation? C'est un accaparement pur et simple et nous venons, pour rétablir, l'Etat dans ses droits».

Mais, aux yeux de nombreux observateurs, cette opération musclée de démolition dirigée par le patron du foncier congolais à Dolisie serait une affaire dans l'affaire. A suivre...

MVOUMBI DIBOUBI

EDITORIAL

Un travail de longue haleine, pourvu de s'y attacher

Pour leur assemblée plénière, cette année, les évêques du Congo ont choisi d'interpeller la conscience des chrétiens et des personnes de bonne volonté sur les antivaleurs qui gangrènent la société congolaise. Véritable néologisme des temps modernes, les «*antivaleurs*» renvoient à tous ces agissements et comportements qui s'opposent aux valeurs, c'est-à-dire, aux qualités morales qui gouvernent le comportement, les agissements, la manière d'être, le savoir-vivre, la conscience et les attitudes, etc. d'un individu. Les évêques partent d'un constat, on dira cinglant: «*En jetant un regard sur notre pays, le constat est qu'il y a une accumulation de maux; que les valeurs humaines, ancestrales et chrétiennes d'équité, de justice, d'honnêteté, de loyauté, de pudeur, cèdent la place aux antivaleurs de corruption, d'incivisme, de déviances sexuelles, d'impunité, etc. Ces antivaleurs -déjà dénoncées dans nos messages antérieurs- restent virulentes, actuelles, nocives et interpellantes pour la société tout entière. Il faut, par ailleurs, signaler que l'Eglise n'est pas l'unique institution à faire ce triste constat et à proposer des pistes de réflexion».*

Face à ce constat, «*que devons-nous faire?»*, s'interrogent les hommes d'Eglise, qui ne se sont pas contentés de dresser un constat, mais qui ont également fait des propositions dans leur message. «*Les maux que nous avons tentés d'analyser ne peuvent être guéris par l'effet d'un coup de baguette magique. Ils requièrent des changements profonds: changement de mentalités, changement d'attitudes, afin de retrouver la confiance, de réveiller le sens moral et d'éveiller au sens de la justice. Pour ce faire, il nous faut une volonté forte et déterminée, du sommet à la base»*, soulignent-ils. Et ils ont fait des propositions à «*la famille*» (notamment aux parents), «*aux hommes politiques et aux gouvernants*», à «*l'Eglise de Dieu qui est au Congo*», et «*aux hommes et femmes de bonne volonté*».

Quoiqu'il en soit, le message des évêques, quand on sait qu'ils incarnent une autorité morale encore reconnue dans notre société en crise de mutations, donne un nouveau souffle à la lutte contre les antivaleurs. Il n'est pas inutile de rappeler que le chantier de la lutte contre les antivaleurs a été lancé par le président de la République, lui-même. En effet, même si l'on feint de l'oublier, aujourd'hui, après sa réélection à la tête de l'Etat, en juillet 2009, Denis Sassou Nguesso a placé son second septennat sous le signe de la lutte contre les antivaleurs (Voir extrait de son message d'investiture en page 15).

Cependant, le travail de conscientisation doit s'appuyer sur des actions dans le domaine de la justice, dans la prévention au niveau des services de sécurité publique, dans la valorisation du travail par le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs, par la mise en œuvre effective des mesures de gratuité décidées par le chef de l'Etat dans l'administration publique et dans les secteurs de la santé et de l'éducation, par l'amélioration de la qualité des services de distribution d'eau et d'énergie, la dotation de budgets de fonctionnement aux différentes structures de l'Etat, comme prévue dans la loi de finances, l'amélioration du climat des affaires, la promotion de la gestion axée sur les résultats, le respect des libertés citoyennes, la formation, etc. La lutte contre la corruption est un axe à redynamiser, car c'est un aspect déterminant de la lutte contre les antivaleurs.

En somme, si le constat est partagé, la traduction sur le terrain par des actions est une nécessité inévitable. Le message des évêques, qui mérite d'être lu, est profond et pertinent. Il vient redynamiser un mouvement lancé depuis le début du septennat et que les organisations de la société civile et les institutions en charge des questions d'éducation morale et de lutte contre la corruption essaient d'amplifier. Débarrasser notre société des maux qui la gangrènent est un travail de longue haleine, pourvu de s'y attacher.

Joachim MBANZA

A nos lecteurs

Sur le site Internet de La Semaine Africaine, une fenêtre a été ouverte, avec l'insigne d'armoiries de la Conférence épiscopale du Congo, pour accéder au site Internet du Secrétariat de la Conférence épiscopale. Nous signalons aux lecteurs que la présence de cet insigne n'a rien à voir avec le contenu du journal et du site Internet de La Semaine Africaine, comme certains lecteurs veulent l'interpréter. La rédaction de La Semaine Africaine a un fonctionnement autonome.

25
ANS
1988 - 2013

Fêtez le 1^{er} mai avec la Meilleure Banque d'Afrique

Pour fêter le 1^{er} mai, Fête Internationale du Travail, profitez des avantages qu'offre la meilleure banque d'Afrique.

Nommée Meilleure Banque en 2012 par Global Finance, Ecobank offre aux travailleurs une vaste gamme de comptes et services conçus pour vous.

Comptes Ecobank



Compte épargne Ecobank



Compte courant Ecobank



Compte épargne Junior Ecobank



Compte de dépôt Ecobank



Compte Ecobank pour la Diaspora Africaine



Ecobank Advance Account

Services Ecobank



Banque par Internet Ecobank

Rapidtransfer

Ecobank Rapidtransfer



Crédits immobiliers Ecobank



Crédits de commerce Ecobank



Ecobank MobileMoney



Cartes Ecobank

WESTERN UNION

Ecobank Western Union



Solutions de paiement de factures Ecobank



Crédits Particuliers Ecobank

Réseau Ecobank



Plus de 1 850 distributeurs automatiques



Plus de 4 500 terminaux électroniques de paiement



Plus de 1 200 agences dans notre réseau



Contactez-nous en agence ou en ligne

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

Université Marien Ngouabi

La Grande bibliothèque universitaire, symbole de l'amitié entre le Congo et la Chine

Fruit de la coopération sino-congolaise, la Grande bibliothèque universitaire, inaugurée le 30 mars 2013 par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, et son homologue chinois, Xi Jin Ping, lors de sa visite d'Etat à Brazzaville, compte, désormais, parmi les différentes infrastructures de l'Université Marien Ngouabi. Imposant bâtiment de trois étages dont l'architecture, vue de haut, représente la lettre H majuscule renversée, la Grande bibliothèque universitaire, qui offre des services de documentation, d'informations et de formation, aux étudiants, enseignants, chercheurs et visiteurs, est devenue un point de convergence des bibliothèques des facultés, instituts et écoles de l'alma-mater congolais.

Lieu par excellence de l'exploitation du document, la Grande bibliothèque universitaire est une «source intellectuelle, un gisement et un espace de convivialité des savoirs, dans la perspective de la quête constante de l'innovation qui donne tout son sens à l'université de développement que doit être notre alma mater», a déclaré Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur à l'inauguration de cet édifice. Majestueux monument ouvert aux connaissances universelles, la Grande bibliothèque universitaire abrite une médiathèque chinoise dont la vocation est d'assurer la diffusion et le rayonnement de la culture chinoise. «Il constitue, pour nous, un symbole puissant du renforcement irréversible d'une amitié et d'une coopération des plus fructueuses. Pour nous, ce centre sera une voie ouverte à la connaissance approfondie de la Chine», a dit Georges Moyen. Fier de cet agréable cadre de travail mis à la disposition de la communauté universitaire, le ministre de l'ensei-

gnement supérieur a remercié le président de la République en ces termes: «Votre attachement aux choses de l'esprit en général et à celles de l'éducation en particulier, augure du grand développement, dans les temps à venir, de l'Université congolaise. Le grand chantier de l'Université de Kintélé en est un signe probant». Placée sous tutelle de la direction de la bibliothèque universitaire qui compte douze services dont sept bibliothèques des établissements de l'Université Marien Ngouabi, la Grande bibliothèque universitaire abrite les cinq autres services à caractère central. Il s'agit des services de la documentation et de l'assistance bibliographique; de l'information documentaire; des relations publiques; des archives et des travaux d'études et de recherche et celui de la maintenance, de la reliure et de la reprographie. Voisine immédiate du rectorat, la Grande bibliothèque universitaire dispose d'infrastructures modernes pour son fonctionnement, réparties ainsi qu'il suit: le rez-de-chaussée est



Une vue de la bibliothèque.

occupé par les bureaux administratifs, la grande salle de stockage et de tri de nouvelles collections documentaires, les salles de collection, de catalogage et d'indexation, ainsi que l'atelier de reliure et de reprographie et l'auditorium. L'accès principal de la bibliothèque se situe au premier niveau. Il est équipé d'un dispositif de sécurité anti-vol. Au centre, un grand hall dévoile la banque de prêt chargée du service public d'accueil, de la gestion des prêts et de l'assistance bibliographique et une grande salle d'exposition. Le deuxième étage abrite une salle multimédia, une salle de recherches pour les enseignants (100 places), une salle de lecture en sciences naturelles (80 places) et une salle de travail. La bibliothèque virtuelle est logée au troisième étage qui compte une salle de lecture en

sciences appliquées et en nouvelles technologies de l'information et de la communication, une salle de lecture en science de la santé et six bureaux pour les informaticiens, mainteneurs et relationnistes. Pour son fonctionnement, la Grande bibliothèque universitaire compte 49 agents. «Il s'agit d'un personnel qualifié en techniques documentaires, relations publiques, informatique et secrétariat bureautique. Forte de cet atout en ressources humaines, la direction de la bibliothèque universitaire est prête à relever le défi d'arrimer notre université aux nouvelles technologies de la communication», a expliqué Jean-François Olakouara, directeur de la Grande bibliothèque universitaire et conseiller aux ressources documentaires du chef de l'Etat.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Dépollution de la zone de la catastrophe de Mpila (Brazzaville)

Pour l'Union européenne, le travail de dépollution doit encore se poursuivre

La délégation de l'U.e (Union européenne) en République du Congo a publié un rapport d'évaluation de l'action de déblaiement et de dépollution des quartiers affectés par les explosions du dépôt de munitions du camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville. A cet effet, un débat sur les principaux constats et recommandations de cette évaluation a été organisé, mercredi 24 avril 2013, à l'hôtel Marina, sous le patronage de Marcel Van Opstal, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne, avec la participation de Jean-François Valette, ambassadeur de France, de Mme Marianne Flach, représentante de l'Unicef au Congo, du colonel André Pamphile Oyobé, coordonnateur des moyens nationaux à la cellule de dépollution, des responsables des O.n.g.s de déminage, du collectif des sinistrés, des représentants de la mairie de Talangaï, et quelques officiers de la force publique.



Marcel Van Opstal (à d.)

D'une cinquantaine de pages, le rapport d'évaluation a été réalisé par le Centre international de déminage humanitaire basé à Genève (Suisse) et le Programme universitaire indépendant Small arms survey, suites aux opérations financées par l'Union européenne, à hauteur de plus de 2,5 millions d'euros (environ 1,6 milliards de francs Cfa) et réalisées par les O.n.g Demeter, Mag (Mine advisory group) et Handicap international, en collaboration avec les F.a.c (Forces armées congolaises) et le service de l'action anti-mines des Nations unies (U.n.m.a.s).

Les experts des O.n.g.s de déminage ont pu dépolluer une superficie de 145 hectares et neutraliser plus de 2.600.000 munitions non explosées et munitions de petit calibre. Malgré ces résultats significatifs, la délégation de l'Union européenne attire l'attention des autorités publiques et de la société civile sur la nécessité d'envisager la poursuite des actions de dépollution, car l'objectif de sécuriser totalement la zone sinistrée n'est toujours pas atteint et ce, malgré un troisième prolongement du financement européen. En effet, la totalité des munitions et armes ayant été identifiées pendant les actions de dépollution ont été effectivement détruites. Les sols des cratères traités ont été dépollués au minimum à un mètre en-dessous du sol, jusqu'à 6 mètres au plus profond.

Cependant, malgré l'important travail de ses partenaires, l'Union européenne signale que des munitions subsistent en profondeur. Ces munitions pourraient représenter un danger réel, compte-tenu notamment du projet de construction de bâtiments nécessitant des fondations en profondeur. C'est pourquoi, dans un souci de sécurité publique, elle appelle le gouvernement congolais à procéder à une réévaluation des risques qui subsistent, en vue de déterminer les actions de déminage et de dépollution susceptibles de lever ces risques, avant tout projet de construction.

Rappelons que le gouvernement prévoit de construire, sur le terrain de l'ex-camp militaire, un programme immobilier qui devrait comprendre des édifices publics, un centre commercial, un complexe scolaire pouvant accueillir 8.000 élèves, des espaces verts et d'autres aménagements urbains. Lors d'une conférence de presse, le vendredi 1^{er} mars dernier, animée conjointement par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo et le ministre Claude-Alphonse N'Silou, le ministre délégué Jean-Jacques Bouya avait présenté ce programme immobilier de reconstruction du quartier Mpila, à l'appui d'une maquette, et qui sera financé sur fonds chinois.

A l'issue de l'échange organisé par la délégation de l'Union européenne, le colonel André Oyobé, représentant la partie congolaise, a fait savoir que cet échange a été objectif. «Vous comprenez que du 14 au 23 avril, évaluer un travail de plus d'une année n'est pas une chose facile. Nous avons échangé, noté les manques, les insuffisances et les informations qui ont été mal rendues. A eux maintenant de corriger, de produire un rapport complet qui permettra, donc, de renseigner tout sachant, afin de tirer les leçons des événements que nous avons vécus ici au Congo», a-t-il déclaré, en redonnant espoir aux Congolais qu'ils sont hors de danger. «Techniquement, le haut risque a été levé», a-t-il précisé. Pour la population congolaise, il y a lieu de retenir que la sécurité est assurée et le danger écarté.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

13^{ème} journée mondiale de la propriété intellectuelle

Faciliter les échanges en matière de créativité et d'innovation

L'humanité a célébré, le 26 avril 2013, date d'entrée en vigueur de la convention instituant l'O.m.p.i (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), en 1970, la 13^{ème} journée mondiale de la propriété intellectuelle, sous le thème: «Créativité, la prochaine génération». Au Congo, cette commémoration a fait l'objet d'un message du gouvernement lu par Mme Bernadette Oniangué, directrice de l'antenne nationale de la propriété intellectuelle, au nom du ministre d'Etat Isidore Mvoubwa. Dans ce message, elle a fait savoir que les activités créatrices des enfants doivent être encouragées dès que possible, lorsqu'ils ont toute capacité d'utiliser leur création.

La journée mondiale de la propriété intellectuelle offre, chaque année, une occasion unique de se joindre à d'autres personnes dans le monde, pour discuter de la propriété intellectuelle et voir de quelle manière elle contribue, par exemple, à l'épanouissement de la musique et des arts, et à façonner notre monde, en stimulant l'innovation technique. Pour Mme Bernadette Oniangué, le Congo mettra à profit cette journée, à travers les activités de sensibilisation et de promotion, telles que le salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat, «qui est le prochain grand rendez-vous de la créativité, et, partant, de la prochaine génération qui a la lourde mission de continuer à faire face aux nouveaux défis», a-t-elle indiqué. Selon la directrice de l'antenne nationale de la propriété intel-

lectuelle, la faculté de créer est le fondement de l'évolution de la race humaine toute entière. En effet, «c'est elle qui nous a donné les instruments qui nous permettent de cultiver le sol, de tirer l'eau des puits, de produire de l'énergie électrique, etc. C'est cette faculté que nous avons de créer des choses nouvelles et de résoudre des problèmes qui sont à la base même de notre bien-être et le développement de celle-ci en dépend». Par ailleurs, Mme Oniangué a fait savoir que notre «réceptivité nous donne la possibilité de nous soutenir de la façon dont nous avons résolu nos problèmes et de communiquer ces connaissances à nos contemporains et à la prochaine génération qui va porter sur elle, toutes nos réalisations d'aujourd'hui». A ce titre, elle a suggéré que les activités créatrices des enfants soient encouragées, dès que possible,

lorsque les enfants présentent toute leur capacité à utiliser leur création. Notons que la propriété intellectuelle est l'ensemble des droits exclusifs accordés sur les créations intellectuelles, à l'auteur ou à l'ayant droit d'une œuvre de l'esprit. Elle comporte deux branches: la propriété littéraire et artistique, qui s'applique aux œuvres de l'esprit, et qui est composée du droit d'auteur et des droits voisins; la propriété industrielle, qui regroupe elle-même, d'une part, les créations utilitaires, comme le brevet d'invention et le certificat d'obtention végétale ou au contraire un droit de protection «sui generis» des obtentions végétales, et, d'autre part, les signes distinctifs, notamment la marque commerciale, le nom de domaine et l'appellation d'origine. Toutefois, la propriété intellectuelle comprend un droit moral (extrapatrimonial) qui est le seul droit attaché à la personne de l'auteur de l'œuvre qui soit perpétuel, inaliénable et imprescriptible, et qui s'applique donc de manière «post-mortem», même après que l'œuvre soit tombée dans le domaine public (soit maintenant 70 ans après la mort de l'auteur). C'est l'œuvre résultante et sa forme qui sont protégées, non les idées et les informations qui en sont à l'origine, et qui restent libres. Ainsi, le «résu-



Mme Bernadette Oniangué.

mé» d'une œuvre écrite, ou la citation d'un titre dans une bibliographie ne sont pas considérés comme un emprunt à ce qui est protégé par le droit d'auteur dans l'œuvre. Institution des Nations unies qui se consacre à l'utilisation de la propriété intellectuelle (brevets, droit d'auteur, marques, dessins et modèles industriels, etc.) l'O.m.p.i (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), créée en 1967 et dont le siège est à Genève (Suisse), est au service de l'innovation et de la créativité.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Tragique accident de circulation au rond-point du CEG Matsoua à Moundali

Un véhicule de marque Mercedes ML, en provenance de Moukondo, roulant à tombeau ouvert, a terminé sa course contre le rond-point situé au niveau du CEG Matsoua, à l'intersection de l'avenue Loutassi et l'avenue de la Paix. Cela s'est passé la nuit du vendredi 26 au samedi 27 avril 2013. Outre le chauffeur, un jeune de 21 ans environ, il y avait deux autres personnes de son âge à bord. Bilan: un mort et un blessé grave. C'est à travers la vitre d'une portière qu'ils ont cassé, que les secouristes ont extirpé les occupants coincés dans le véhicule accidenté. Le chauffeur, lui, a pris la poudre d'escampette. Décidemment, sans respect du code de la route, de la limitation de vitesse, la route est un réel danger. Il y a, malheureusement, des fous du volant qui l'ignoraient.

Le fils d'un officier général agresse le responsable d'une radio à Pointe-Noire

Le P.d.g (Président directeur général) de «Yakala F.m», une radio privée émettant à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, a été agressé, mercredi 24 avril 2013, dans les locaux de sa chaîne, par un jeune homme d'affaires, qui s'est présenté comme le fils d'un officier général de la force publique. Blessé à la tempe gauche, l'infortuné a été conduit à la clinique «Océan», où la blessure a été suturée. Il se porte bien, en ce moment. L'affaire a suscité un grand émoi dans la capitale économique. Selon la victime, son agresseur aurait mal digéré la diffusion, par sa radio, d'un opus contenant des chansons contre lui. Pourtant, indique Fity-Franck, «Nous n'avons rien diffusé». A la suite de l'agression dont leur patron a été victime, les agents de Yakala F.m ont porté plainte à la gendarmerie. Laquelle a promis dresser un procès-verbal qui sera transmis au procureur de la République. Le fils du général qui ne s'est pas encore prononcé sur son acte, ira, donc, s'expliquer à la justice.

Poto-Poto: une fille a été amputée d'un doigt à coups de machette

23 ans, la nommée Princia a été amputée d'un doigt, l'auriculaire, à coups de machette, par une écurie de bandits qui s'est acharnée sur elle, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 avril 2013. Une barbarie inouïe. La scène s'est déroulée dans la rue Loango, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. L'infortunée était au portail du domicile familial, quand les bandits, impliqués dans une bagarre généralisée dans le quartier, l'ont agressée, vers 23h. Cet acte odieux a mis en émoi les habitants du quartier. L'infortunée, dont le corps présente des traces de blessure, également, sur la partie supérieure, au dos et au niveau des côtes, a été transportée à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. Les services de sécurité devraient rechercher ces bandits et ne pas laisser impuni leur acte barbare.

Deux tonnes de sacs en plastique saisies et détruites à Pointe-Noire

Les services de répression de la fraude commerciale sont toujours vigilants. A Pointe-Noire, ils ont saisis deux tonnes de sacs en plastique en provenance du Cabinda et déclarées sous le nom d'un autre produit. Mais, ils ont réussi à détecter que la marchandise déclarée était, en réalité, des sacs en plastique. L'opération de destruction de ces sacs, pour décourager les importateurs, s'est déroulée, mercredi 24 avril 2013, à Tchiamba-Nzassi, en présence des autorités des administrations civiles et militaires de la capitale économique. En tout cas, à Pointe-Noire, on ne faiblit pas dans la lutte contre l'importation des sacs en plastique non biodégradables.

Une bagarre a éclaté à Mfilou, à la suite du match Bayern de Munich-Barcelone

Mardi 23 avril dernier, la rencontre de deux géants du football européen, le Bayern de Munich et le F.c Barcelone, a ravi les puristes. Mais, dans un quartier du P.K Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, la soirée a dégénéré en altercations. Les supporters du F.c Barça, l'équipe de Léo Messi qui était largement menée par les Allemands du Bayern de Munich, n'en croyaient pas leurs yeux. Ils étaient tétanisés de voir leur équipe s'effondrer, tandis que les supporters du Bayern laissaient éclater leur joie, dans la petite salle de vidéo où le match était suivi. Lorsque le Bayern a inscrit le quatrième but, un supporter de l'équipe catalane n'a pas pu retenir sa colère et a sommé les supporters du Bayern d'arrêter de chahuter; une réaction qui a suscité les protestations des «Munichois». «Que les mauvais perdants aillent pleurer ailleurs», a rétorqué un jeune d'une vingtaine d'années. Furieux, «le pro-catalan» a réagi par un coup de poing à l'endroit du détracteur de son équipe favorite. Les deux fans se sont livrés, alors, à un pugilat sans merci, jusqu'à ce qu'ils se soient faits virer de la salle par le propriétaire.

Des habitations inondées à cause de la lenteur des travaux d'une route à Ouenzé

Les habitants du quartier Ouenzé-Manzanza, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, ne comprennent pas ce qui se passe au sujet des travaux de réhabilitation de l'avenue de la Tsiémé. Il y a plus de trois mois, avaient été lancés les travaux de nivellement de cette artère. Des barricades ont été placées à certains endroits de la route, indiquant aux automobilistes la déviation à prendre. Depuis lors, les travaux traînent les pieds, pourrait-on dire. Comme il pleut, souvent, à Brazzaville, ces derniers temps, cela n'est pas sans conséquence pour le voisinage. Ainsi, chaque fois que tombe la pluie, les rues parallèles, les concessions et les habitations environnantes sont inondées. Les familles qui y vivent ont donc les pieds dans l'eau. C'est pourquoi elles demandent à la société en charge des travaux de les accélérer, pour ne plus subir ce triste sort.

C.p.f.p (Centre de promotion de la femme en politique)

Une série de conférences-débats sur «les femmes du Congo en marche»

Sous le patronage de sa présidente, Mme Emilienne Raoul, le C.p.f.p (Centre de promotion de la femme en politique) a organisé une conférence-débat, jeudi 25 avril 2013, à l'hôtel de la préfecture, à Brazzaville, sous le thème: «Penser et porter des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes». Animée par Mme Réjane Sénac, professeur en sciences politiques et chercheurs à Sciences pô (Paris), cette conférence-débat a connu la participation d'un grand public constitué de femmes occupant des postes de responsabilité à différents niveaux, d'universitaires, d'étudiants mais aussi des hommes, en présence de Mme Véronique Okoumou, conseillère du chef de l'Etat, chef du département genre, protection des groupes vulnérables, affaires sociales et solidarité.

D'après Mme Réjane Sénac, la question des inégalités entre l'homme et la femme est universelle. «Cette dimension universelle des inégalités est une dimension que nous devons prendre en compte, pour ne pas être myopes, par rapport aux enjeux nationaux et locaux», a-t-elle dit. Selon elle, la constance universelle s'explique par la domination masculine sur le féminin, dans toutes les sociétés humaines. «L'idée de cette constance va s'exprimer, de manière différente, en fonction de nos histoires, de nos territoires, de notre géopolitique et de nos traditions. Les inégalités sont liées à la dimension structurelle et anthropologique. Et le principe d'égalité dans le monde doit être mis en cohérence, dans l'intérêt du développement harmonieux des nations»,

a-t-elle expliqué. Pour elle, il est intéressant, pour chaque femme, de prendre conscience, à la fois, de cette responsabilité universelle. Si, aujourd'hui, il y a autant d'inégalités entre les femmes et les hommes, ce n'est pas pour des raisons conjoncturelles. Mais, c'est parce que cette inégalité est au cœur de la restructuration de la pensée et du vivre ensemble. Concernant le Congo, Mme Réjane Sénac a affirmé que la constitution congolaise (Confère les articles 11 et 31) est, actuellement, en avance par rapport à celle de la France sur la lutte contre les discriminations sociales. En France, par exemple, les femmes n'ont accédé au droit de vote qu'en 1944, suite à une ordonnance du général De Gaulle et du sénat. Mais, l'oratrice a souhaité que la loi sur l'égalité profes-



De g. à dr: Mmes Véronique Okoumou, Emilienne Raoul et Réjane Sénac.

sionnelle soit appliquée et le partage du pouvoir soit équitable entre les hommes et les femmes au Congo. Pour elle, la Suède, Cuba, le Rwanda et le Sénégal sont parmi les pays qui sont en avance dans les questions du genre. Si on croit que cette égalité va venir naturellement, on se trompe. «Il faut prendre le temps de penser nos politiques comme des idées en action, de penser notre héritage historique et politique comme quelque chose qui est de l'ordre de l'inconscient. Il faut travailler ensemble, pour porter cette société qui soit une société réellement égalitaire et démocratique», a-t-elle souligné. Le public a posé plusieurs questions et il y a eu un échange fructueux avec la conférencière, qui a démontré l'intérêt des

participants à ce sujet. Signalons que cette conférence-débat s'inscrit dans le cycle des conférences intitulé: «Les femmes du Congo en marche». «Elles apportent aux femmes l'information, le savoir, les connaissances nécessaires, dans un monde en perpétuelle mutation», a dit la présidente Emilienne Raoul. Chercheuse C.n.r.s au Centre de recherches politiques de sciences Pô - Cevipof, Réjane Sénac est docteure de science politique de l'I.e.p de Paris et diplômée d'un troisième cycle de droit et d'une maîtrise de philosophie de l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

Alain Patrick MASSAMBA

Ouesso (département de la Sangha)

Un climat de psychose et de terreur, suite au phénomène «Kata-kata»

Depuis 2011, un climat d'insécurité inhabituelle a pris corps dans les périphéries des forêts de la sous-préfecture de Ouesso. Il s'agit des actes de banditisme caractérisés par des assassinats crapuleux, des violences, des viols et des amputations de membres de sexes féminins perpétrés par un réseau de bandits appelés «Kata-Kata». La population cible demeure les femmes de cinquante à quatre-vingts ans. A ce jour, on compte sept victimes dont quatre tuées et trois rescapées. Face à cette insécurité grandissante, Adolphe Elemba, préfet du département de la Sangha, a mené plusieurs tentatives de solutions, pour enrayer ce phénomène. Cependant, les Ouessois n'en sont pas convaincus, puisque le phénomène persiste. Aujourd'hui, aucune femme ne peut oser aller dans son champ, sans être accompagnée de son mari.

Dans la tourmente et le désarroi provoqués par le phénomène kata-kata, les populations de Ouesso pointent du doigt les autorités locales, qui brillent, jusque-là, par une incapacité notoire à éradiquer ce phénomène de criminalité. Les patrouilles de la force publique ne sillonnent que les rues de la ville, dans un véhicule 4x4, sans une action offensive en forêt, pour capturer les bandits criminels. Devant l'incapacité des pouvoirs publics, les populations de Ouesso ont pris des initiatives pour restaurer l'ambiance d'antan, dans les forêts de Ouesso. C'est ainsi qu'une marche avait été organisée, à partir du quartier Mboma, avec pour point de chute le siège de la préfecture de la Sangha. Mais, elle avait été stoppée par la force publique, au niveau du rond-point de l'agence de la B.e.a.c, sur ordre du préfet. En juillet 2012, les habitants du quartier Birankem avaient tenu une rencontre au Lycée technique agricole de Ouesso, assortie d'une déclaration avec copies à la préfecture, au tribunal de grande instance de Ouesso,

à la police, à la gendarmerie, à la direction départementale de la sécurité du territoire et aux conseils locaux. En janvier 2013, les femmes avaient également tenu une rencontre au Lycée technique agricole, pour exprimer leur indignation. Mais, elles furent dispersées par la force publique, sur ordre du préfet. Toujours en 2013, pour avoir signalé le phénomène des «Kata-Kata» au préfet, Mme Odette Mowack Momabayaka, conseillère communal de Ouesso, fut arrêtée, pendant vingt-quatre heures, à la police, malgré son immunité d'élue, sur ordre du préfet, au motif qu'elle agite les femmes de Ouesso. Pour manifester leur mécontentement, les jeunes du quartier Birankem, sous l'effet des affres du phénomène des «Kata-Kata», dont ils en ont ras-le-bol, sont allés déposer le ceruciel de l'avant-dernière victime, à la résidence du préfet, parce que, selon les Ouessois, «il ne prend pas ce problème au sérieux» et se plaît à dire que «ce sont vos enfants qui en sont les auteurs». Suite à cela, près d'une vingtaine de personnes ont été arrêtées (hommes et

femmes) et mises aux arrêts. Quelques-uns, qui ont été libérés en premier lieu, sont tombés malades et hospitalisés, sous l'effet de la torture policière. C'est le cas de la fille de l'administrateur-maire de la commune urbaine de Sembé. Les dix-huit autres jeunes incarcérés depuis le mercredi 3 avril 2013, sur l'affaire du ceruciel de Mme Obam, viennent d'être relâchés, le mardi 16 avril 2013, sans procès. Ils portent, eux aussi, pour la plupart, sur leurs corps, les stigmates du traitement cruel reçu dans les geôles de la police de Ouesso. Dans l'action menée par les populations de Ouesso contre le phénomène «kata-kata», quelques personnes suspectes ont été déjà arrêtées en forêt et sur l'axe Ouesso-Makoua et mises à la disposition de la force publique. Curieusement, elles ont été, immédiatement, relâchées, deux fois de suite, par le préfet, sous prétexte qu'il s'agirait «de fous». Aucun médecin psychiatre n'avait été consulté, pour attester de l'état de santé de ces prévenus. Que reprochent les populations aux autorités locales? Leur légèreté quant à la recherche de solutions efficaces, pour éradiquer le phénomène «kata-kata», au motif qu'«il s'agit, simplement, de règlements de comptes entre habitants et non des «Kata-Kata». Parmi les victimes tuées dans leurs champs, nous pouvons citer quatre, dont la belle-mère de Monsieur Zameta, au quartier Ngongo (c'était le premier cas); puis l'épouse du frère aîné du défunt Bissiko, tuée à l'ancienne piste d'atterrissage; Mme Obam née Motock Catherine, au quartier Birankem, en date du 8 avril 2013 et la ma-

man Mouamileng, tuée aussi à l'ancienne piste d'atterrissage. Il y a eu deux rescapées avec des blessures graves. Il s'agit de Mme Momosso Marie, au quartier Birankem, en date du 23 juillet 2012, et de l'épouse Mindongo, évacuée d'urgence à Brazzaville, en date du 12 avril 2013. Bien avant cela, un homme, répondant au nom de Sagouo Honoré, a été sévèrement violenté, durant une nuit, par les mêmes bandits, à hauteur de l'ex-Sangha-bar, à la fin de l'année 2012.

Face à ce climat d'insécurité et de psychose, les cultivateurs et cultivatrices du quartier Birankem, réunis le dimanche 29 juillet 2012, ont fait une analyse profonde de cette crise et ont pris les mesures suivantes: 1- création d'un comité d'auto-sécurité composé de sept membres; 2- organisation des équipes de surveillance et de garde dans les forêts et au cimetière de Mbindzo; 3- répression violente de toute personne trouvée suspecte sur ces lieux (personne masquée ou déguisée, fumeurs de chanvre). Les autorités locales détiennent les copies de leur décision. Pour les populations de Ouesso, la solution qui mettra un terme à ces assassinats crapuleux ne pourra venir que des autorités nationales. Ce n'est qu'à ce moment-là que les femmes pourront renouer avec les sentiers de leurs champs, en toute confiance.

Victor GUEMBELA
Correspondant permanent

R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle)

Pierre Ngolo appelle à la mobilisation pour contribuer à la reprise des cours

Les parlementaires de la majorité présidentielle et quelques membres du gouvernement se sont réunis, jeudi 25 avril 2013, au restaurant-bar «La Congolaise», à Mpila, Brazzaville, sous la direction de Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t, président par intérim du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle). Au centre de cette rencontre: la grève qui perdure dans le secteur éducatif, malgré sa suspension par les syndicats. Au terme de ce huis clos, Pierre Ngolo a lancé un appel aux enseignants et aux parents d'élèves, pour une reprise effective des cours, à partir du lundi 29 avril.

La grève des enseignants, qui paralyse l'école congolaise, depuis le lundi 25 février dernier, ne laisse pas indifférente la famille politique de la majorité. C'est ainsi que le R.m.p a convié ses parlementaires et les membres du gouvernement, pour une concertation, à ce sujet. A l'issue de cette rencontre, Pierre Ngolo s'est prêté aux questions de la presse, pour faire le point. «Il est de règle que les membres du gouvernement et les parlementaires de la majorité présidentielle se retrouvent, pour échanger sur les questions d'intérêt national. Le gouvernement gère, les parlementaires représentent le peuple et contrôlent l'action du gouvernement. De temps à autre, les élus de la majorité et ceux qui gèrent la République au quotidien, ont intérêt à se retrouver, pour apprécier la marche de la nation.

Aujourd'hui, nous avons une situation qui défraie la chronique, c'est la grève des enseignants», a-t-il rappelé. Il a relevé que des appels à la reprise des cours se sont succédés, mais sans effet réel sur le terrain. «Nous pensons que nous ne pouvons pas gérer indéfiniment cette situation de flou. Il y avait lieu que sur cette question-là, les parlementaires de la majorité et les membres du gouvernement se retrouvent autour de la question et au gouvernement de dire ce qu'il a fait, les avancées réalisées, ce qui reste à faire. Question aussi, pour les parlementaires, sur la base des informations mises à leur disposition par les membres du gouvernement, de faire des suggestions allant dans le sens de l'accélération du processus de reprise des cours. C'est bien plus sur cette question-là que s'est focalisé l'échange de cet après-midi», a-t-il dit.



Pierre Ngolo.

Cependant, Pierre Ngolo a indiqué qu'ils ont noté, du côté du gouvernement, la volonté de traiter comme il se doit, les problèmes soulevés par les syndicalistes, pour l'amélioration de la situation des enseignants. Des avancées ont été réalisées, en réponse aux revendications des enseignants, et que des négociations sont portées au niveau du comité national du dialogue social, pour trancher, une bonne fois pour toutes sur la question du point d'indice à relever.

«Rappelons que sur la question du point d'indice, les syndicalistes de l'enseignement

avaient exigé que ce point d'indice soit relevé de 60%, autrement dit, pour les syndicalistes, il faut porter le point d'indice au niveau de l'enseignement à 320. Et le gouvernement dit la chose suivante: étant donné que le point d'indice est une situation qui concerne tous les corps de la fonction publique, cette négociation n'est plus une négociation sectorielle, c'est une négociation au niveau des centrales syndicales qui doit prendre en compte la situation de l'ensemble des travailleurs du Congo», a-t-il indiqué.

C'est pourquoi le président par intérim du R.m.p s'étonne de la persistance de la grève, malgré le fait que les syndicalistes initiateurs de cette grève ont lancé des appels à la reprise du travail. «En cet instant, nous lançons un appel à toutes les forces de la majorité présidentielle et à tous les citoyens, pour que l'on comprenne l'urgence de se mobiliser et de contribuer à la reprise des cours», a-t-il lancé, à son tour. Reste à savoir si les enseignants, qui disent que le point d'indice de façon globale pour la fonction publique, c'est bien, mais, en 2014, c'est trop loin, vont pouvoir comprendre la position de la majorité.

Pascal-Azad DOKO

Congo - Suède

Grâce à trois députés, une société suédoise s'engage à soutenir des micro-projets au Congo

Une délégation de la société «Matadi support group», composée de deux experts, Brent Skold et Yngeve Hakasson, et conduite par Judicaël Kessy, un Congolais de Brazzaville vivant en Suède, a effectué, du 20 au 24 avril 2013, sur invitation de trois députés indépendants, José Cyr Ebina (Ignié), Joseph Tsalabiendzé (Mossendjo) et Anicet Gomas (Boko), une tournée dans leurs trois circonscriptions, pour un travail d'exploration dans le cadre du soutien aux Congolais voulant réaliser des microprojets que la société «Matadi support group» peut soutenir.



Les trois députés...



... et les experts.

La visite de la délégation de «Matadi support group», une société suédoise basée à Kinshasa (RDC), fait suite à des contacts pris en Suède, par les députés José Cyr Ebina, Joseph Tsalabiendzé et Anicet Gomas, pour rechercher des partenaires occidentaux pour une coopération axée sur le soutien aux micro-projets dans leurs circonscriptions électorales respectives. C'est dans ce cadre que la société «Matadi support group» a accepté d'intervenir au Congo. Sa délégation s'est rendue à Boko, dimanche 21 avril, à Ignié, lundi 22 avril 2013 et à Mossendjo, le 25 avril dernier. «Nous sommes conscients que nous avons des difficultés au sein de nos circonscriptions: le transport, les routes non bitumées. Avec l'arrivée des experts, nous nous sommes rendus à Boko, les difficultés rencontrées sont les mêmes dans toutes les circonscriptions. Nous devons travailler, ensemble, pour développer notre pays. C'est une promesse que nous avons faite, nous sommes allés en Suède, pour solliciter de travailler avec les Suédois», a déclaré José Cyr Ebina, lors de l'entretien, à Ignié, lundi 22 avril, entre la population et les experts suédois, en présence des dignitaires, des sages et des chefs de village. Comme il est de coutume, la cérémonie a commencé par une prière. «Ils sont venus pour nous apporter de l'aide, en finançant nos projets, pour subvenir à nos besoins, ils donneront la formation et des crédits, pour développer nos projets».

Présentant leur projet, Yngeve Hakasson a souligné que «Matadi support group» a été créée en 2007, parce que chaque personne a un potentiel de faire un commerce et de devenir entrepreneur. «Je crois que, pour sortir de la pauvreté, il faut croire à l'entrepreneuriat. A base de cet entrepreneuriat, la personne peut subvenir à ses besoins, en aidant la société. Notre pays s'est développé sur la base de l'entrepreneuriat. Nos projets sont: développer l'agriculture, l'élevage et l'énergie et, au Congo, nombreux sont les entrepreneurs, mais ils en sont ignorants. Avant tout, l'entrepreneur doit avoir la volonté. C'est pour cela que nous sommes venus, pour travailler, main dans la main, en donnant aux habitants des crédits, tout en présentant leurs différents projets. Avoir, d'abord, une idée et des ambitions, former la population, financer les microprojets et suivre les projets, tels sont les principes dudit projet», a-t-il dit.

Signalons que les crédits seront octroyés sans intérêt, pendant six à dix mois remboursables. Dans les trois circonscriptions où les experts suédois sont passés, à Boko, Ignié et Mossendjo, les populations se sont réjouies de leur présence et du projet qui va être mis en œuvre. Dans cette optique, Joseph Tsalabiendzé et Anicet Gomas, très satisfaits, ont exhorté les habitants d'Ignié, Mossendjo et de Boko, à travailler dans l'unité. «Un peuple qui ne produit pas ce qu'il mange est un peuple qui n'est pas libre. Si on peut diminuer la pauvreté, nous serons très satisfaits», a indiqué Joseph Tsalabiendzé. Toute heureuse, la population d'Ignié a fait des dons de vivres aux experts suédois. Après l'entretien avec les habitants, les trois députés et les experts se sont rendus au nouveau village agricole de Nkouo, pour visiter les poulaillers et les produits de maraichage, et à Maty, pour visiter l'école réhabilitée, grâce aux efforts du député Ebina.

Abienne N'KOUKA-KOUDISSA

F.a.c et gendarmerie nationale

Renforcement des capacités de l'inspection générale

Une vingtaine d'inspecteurs des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la gendarmerie nationale auxquels se sont joints ceux de la police, ont participé à un séminaire sur l'organisation d'une inspection, qui s'est déroulé du 25 au 26 avril 2013, dans la salle de réunion du haut-commissariat aux vétérans et victimes des conflits armés, à Brazzaville, sur le thème: «L'amélioration des capacités de contrôle, en vue du renforcement de l'éthique du soldat, de la discipline et de l'ordre à tous les niveaux».

Les travaux se sont focalisés sur les points suivants: l'organisation et les missions de l'inspection générale des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale; le contrôle général des F.a.c; l'éthique du cadre; la procédure d'une inspection; la mission d'une inspection; l'évaluation et le contrôle. Ouvrant les travaux, le général de division Prosper Nkonta-Mokono, inspecteur général des F.a.c et de la gendarmerie nationale, a évoqué le rôle du service qu'il dirige. «L'inspection générale des F.a.c et de la gendarmerie nationale, outil de surveillance du Ministère de la

défense nationale, veillera à l'application de l'ensemble des procédures élaborées, par des contrôles réguliers, en vue d'améliorer les résultats attendus, conformément au plan de travail annuel du ministre à la présidence, chargé de la défense nationale», a-t-il déclaré. Il a, en outre, rappelé les missions de l'inspection générale des F.a.c et de la gendarmerie nationale qui comprennent les volets suivants: le contrôle, le conseil, l'écoute et l'information. «C'est pourquoi, le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, l'utilise, afin d'atteindre ces objectifs relatifs à l'intériorisation de la cul-



Le général Prosper Nkonta-Mokono (au milieu) entouré des inspecteurs-séminaristes.

ture de l'ordre et de la discipline dans son département. (...) L'inspection générale des F.a.c et de la gendarmerie nationale devra se saisir des orientations définies par le projet de loi de programmation de la force publique, afin de ne point se départir des directives fixées par

la hiérarchie, et ainsi, évaluer, sereinement, sans complaisance, le travail accompli par les grandes structures subordonnées au ministre à la présidence, chargé de la défense nationale», a-t-il souligné. Les séminaristes ont, par la

suite, été invités à tirer le plus grand profit des enseignements donnés, afin de cristalliser les connaissances nouvelles, gage du succès, au cours de leur mission future.

Alain Patrick MASSAMBA

Education

Un autochtone sollicite l'appui de l'Etat pour faire des études en médecine

La trentaine révolue, Guy Fabrice Ngoma est natif de Makoubi, une bourgade située à quelques kilomètres au Sud de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. Après ses études primaires et collégiennes à Sibiti, il a suivi une formation en sciences de la santé, à l'école paramédicale Jean Joseph Loukabou de Dolisie, chef-lieu du département du Niari. Il en est sorti avec un diplôme d'agent technique de santé. Ce qui lui a permis d'être intégré à



Guy Fabrice Ngoma.

la fonction publique, en 2005. L'année dernière, il s'est inscrit à l'école paramédicale Jean Joseph Loukabou de Pointe-Noire, pour obtenir un diplôme d'infirmier diplômé d'Etat.

En Deuxième année, aujourd'hui, Guy Fabrice Ngoma, fonctionnaire de l'Etat, rêve d'aller plus loin que devenir assistant sanitaire. Il veut défendre une thèse de doctorat en médecine. «Au départ, je me disais qu'un autochtone était incapable de faire ce que les Bantous font. Mais, quand j'ai commencé à traiter les gens, j'ai réalisé que j'étais capable des mêmes exploits. C'est pourquoi j'ai décidé d'aller plus loin... Jusqu'au doctorat. Cela me permettra de contribuer aux recherches en cours sur plusieurs problèmes de la santé, notamment le V.i.h.sida», confie-t-il.

Le rêve de Guy-Fabrice a beau être noble, les études supérieures sont devenues onéreuses.

A l'heure où le gouvernement a engagé une politique de promotion des peuples autochtones, l'exemple de Guy-Fabrice peut être emblématique de cet effort. C'est pourquoi celui-ci sollicite l'appui de l'Etat, pour obtenir une bourse d'études qui peut lui permettre de poursuivre les études de médecine. «Les études coûtent très cher, aujourd'hui. Avec mon salaire de la fonction publique, je ne pourrai pas financer mes études. Voilà pourquoi je me confie à l'Etat congolais, pour qu'il me soutienne», a-t-il dit.

John NDINGA-NGOMA

Pour tout contact: Tel: 06.957.94.01

Programme des Nations Unies pour le Développement



Invitation à soumissionner (RFP)

Monsieur/Madame,

Date: 25 avril 2013

Objet: RFP pour le recrutement d'un cabinet Chargé de la réalisation de l'étude diagnostique dans le district de Nzambi et Madingo-Nkayes, en République du Congo.

1. Vous êtes invités à soumettre une proposition pour des services comme indiqués ci-dessus, conformément à la Mission ci-jointe.

2. Les documents qui suivent vous permettront de préparer votre proposition:
- i. Instructions aux Soumissionnaires..... (Annexe I)
 - ii. Conditions générales du Contrat..... (Annexe II)
 - iii. Mission..... (Annexe III)
 - iv. Formulaire de soumission de la Proposition..... (Annexe IV)
 - v. Tableau des coûts..... (Annexe V)

3. Votre offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante, au plus tard, le 04 juin 2013.

A l'attention de: Monsieur le Représentant Résident
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Foch/Rue Behagle, Centre-ville, Brazzaville. B.P: 465.
République du Congo, Tél.: +242 06 660 85 76/+242 06 667 75 99

4. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait, en aucun cas, constituer un motif de report de la date de soumission de votre proposition.

5. Vous êtes prié(e) d'accuser réception de cette lettre et de nous confirmer votre intention de soumettre ou non une offre.

Sincères salutations

Eloi Kouadio IV

Représentant Résident a.i

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»

2ème étage gauche Q050/S

(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville

Tél.: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45

E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «CABINET CONSEIL K2A» En abrégé «K2A»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 de F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 27 mars 2013 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 28 mars 2013, sous folio 58/1 N°830, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La gestion administrative et financière des projets internationaux des institutions publiques et privées;
- Le conseil et l'assistance technique en matière de passation des marchés;
- La gestion des engagements des Etats et toute institution du secteur public;
- Le conseil en réformes fiscales, douanières et administratives;
- Le conseil en stratégie de développement personnel et compétitivité structurelle.

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations financières, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou de nature à favoriser son extension et son développement ou en faciliter la réalisation;

Dénomination: La société a pour dénomination: «CABINET CONSEIL K2A», en abrégé «K2A»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 15 de la rue Alexandre Mapouata, quartier Poto-Poto Djoué OMS, Arrondissement 1 Makélékélé;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: Madame Estelle Margue Phanyé MOULOMBA est nommée aux fonctions de Gérante;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 avril 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 469;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 4250.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire



Cabinet de recrutement ZEN

URGENT SOCIETE INTERNATIONALE RECRUTE SUR POINTE NOIRE

Intitulé du poste Responsable achat Congo/ Cadre / CDI
Famille de fonction Procurement
Direction Chef de groupe Achat

Description des qualifications requises
Fonction: Responsable achat Congo pour le compte de la société.
L'acheteur a en charge la recherche, la sélection et la négociation de matériaux et/ou de produits ou services nécessaires à la production de l'entreprise, en fonction d'objectifs de volumes, de coûts et de qualité.

Fonction détaillée:
Prospection et évaluation du marché
· Procéder à des études de marché des fournisseurs et des produits;
· Etablir le sourcing des marchandises et services disponibles en local
· Evaluer la capacité des fournisseurs à fournir les produits à la hauteur des critères techniques et selon les modalités déterminées en interne;
· Assurer la veille technologique des produits achetés et la veille marketing des tendances de la demande,
· Gérer un référencement (panel) des fournisseurs et des produits,

Participation à la définition des besoins internes
· Etablit un dialogue avec les services clients en interne (bureau d'études, production, qualité, etc.);
· Intervient dans la phase de définition des besoins en produits ou prestations sur les questions de faisabilité;
· Identifier les intervalles d'acquisition et développer un planning de fermeture des intervalles (arrêt de service acquisition)
· Participe à l'élaboration des cahiers des charges des produits recherchés.

Négociation et suivi des contrats
· Identifie et sélectionne les fournisseurs;
· Assure l'estimation, l'accréditation, le développement et l'en-

retien des rapports avec les fournisseurs locaux
· Vérifie que les exigences des partenaires sont satisfaites pendant que les valeurs sont optimisées.
· Rédige et lance les appels d'offres / consultations;
· Evalue la validité des propositions;
· Prépare les dossiers d'agrément; bon d'achats
· Négocie les conditions et les clauses des contrats d'achats, ces derniers étant rédigés avec la collaboration des services technique, juridique et financier;
· Suit l'exécution des contrats, c'est-à-dire veille au maintien de la qualité, contrôle le déclenchement des paiements ou encore intervient pour régler les litiges;
· Assure l'interface avec les services internes utilisateurs et évalue leur satisfaction par rapport aux achats réalisés et aux fournisseurs;
· Audite et évalue les fournisseurs, selon des critères définis («rating» des fournisseurs).

Les activités éventuelles
· Développer des tableaux de bord avec partenaires et fournisseurs et en assurer le suivi pour calcul d'indice de performance
· Travailler en synergie avec les autres services pour améliorer la réactivité et les délais de livraison
· Participer à l'implémentation ou l'amélioration du système d'information achats.
· Gestion de base de données clients, fournisseurs, produits et services
· Prendre en charge l'approvisionnement et la gestion logistique des flux de marchandises.

Management d'équipe
· Gérer les vendeurs et les bons de commande par Navision

Expérience professionnelle:
· 3 à 5 ans dans le domaine de la procure ou une fonction d'achat-qualification tertiaire dans les achats, procure ou gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Savoirs (Connaissances et aptitudes):
· Diplôme bac +5 Ecole de Commerce ou ingénieur Achat (négociation, achat , logistique , commercial)

· Anglais fluent obligatoire (tests)

Savoirs faire(Compétences techniques liées au poste):
· Maîtrise des outils bureautiques Word, Excel, PP, Access et internet
· Les systèmes d'échanges électroniques de données (EDI) et de gestion des stocks, le suivi des achats ainsi que l'administration de bases de données fournisseurs et produits nécessitent de maîtriser les outils informatiques.
Ces compétences sont d'autant plus nécessaires avec le déploiement de nouveaux outils dans l'entreprise (e-procurement, e-purchasing*...)
· *E-procurement: achat ou approvisionnement de matériels via Internet.
· E-purchasing: ensemble des possibilités offertes aux entreprises pour faire leurs achats sur Internet, par extension, l'e-achat ou l'e-purchasing sont des outils de gestion des achats. Team player local et extended

Savoir Etre (Les qualités liées au poste)
· Sens de la négociation et diplomatie pour trouver les compromis réalistes et efficaces entre les besoins des utilisateurs et les propositions des fournisseurs tout en respectant la stratégie de l'entreprise.
· Capacités relationnelles (communication) dans le cadre des échanges professionnels, de poursuite ou de création de partenariats avec les fournisseurs.
· Ecoute et aptitude au dialogue pour dialoguer en interne, comprendre les besoins... (avec le service R&D, par exemple).
· Curiosité et ouverture d'esprit pour rechercher en permanence des informations, des nouveaux produits, des fournisseurs...; mais aussi pour être à même d'anticiper les évolutions techniques et les fluctuations des marchés. (focal on business)-Résistance aux influences afin de ne pas perdre de vue l'objectif fixé au départ, malgré la pression.
· Endurance et résistance au stress, dans le cadre de négociations longues et déterminantes.
· Sens critique et perspicacité, lors des phases de sélection, de suivi et d'évaluation des fournisseurs.
· Disponibilité pour des déplacements, la mise en place d'un service décentralisé et surtout l'internationalisation des marchés impliquent des déplacements de fréquence variable
· Connaître et de maîtriser les contraintes logistiques internationales, les systèmes douaniers, les bases du droit international...

Savoirs être (qualités indispensables pour occuper ce poste):
· Rigueur, organisation, discrétion,
· Capacité de travailler en équipe et de faire du lien transversal
· Mobilité géographique internationale selon les besoins
· Esprit analytique

Forum national sur le développement durable

«Le Congo ne peut que s'orienter vers un développement durable»

Brazzaville, la capitale du Congo, a abrité, du 26 au 29 avril 2013, le Forum national sur le développement durable, sur le thème: «Maîtriser l'avenir dans le contexte du développement durable». C'est le président Denis Sassou Nguesso qui a patronné la cérémonie d'ouverture officielle de ce forum, lundi 29 avril dernier. En présence d'Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, Dieudonné Koguiyagda, représentant de la Fao, et Valentin Zongo, représentant résident du bureau de la B.a.d (Banque africaine de développement). On y a, également, noté la présence des présidents du Sénat, André Obami Itou, de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, ainsi que des membres du gouvernement et des corps constitués.



Une vue de l'assistance.

tiques sectorielles, en vue de l'élaboration de la politique et la stratégie nationale dans ce domaine. C'est à ce titre que le Président de la République a déclaré que le Congo ne peut que s'orienter vers un développement durable. «La démocratie, la transparence et la bonne gouvernance, qui sont des conditions indispensables pour assurer un développement durable, doivent permettre la concertation entre acteurs, leur participation aux processus décisionnels et l'expression de leurs préoccupations, selon leur niveau de responsabilité. Le gouvernement y joue un rôle de premier plan. Dans la construction de ce développement, l'exécutif assure un environnement propice au dynamisme du secteur privé et met en place les conditions du passage à

l'économie verte. A cet effet, il est nécessaire de mettre l'accent sur les financements adaptés, les mesures incitatives, l'accès aux nouvelles technologies et le renforcement des capacités locales par l'éducation et la formation», a-t-il souligné. Rappelons que ce forum a démarré, le vendredi 26 avril 2013, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Il a regroupé un nombre important des cadres des différents secteurs de la vie nationale et de la société civile. Les travaux se sont déroulés en groupes de réflexion, répartis en cinq panels. Nous reviendrons, avec force détail, sur cette rencontre, dans notre prochaine édition.

Philippe BANZ

Ce forum avait pour objectif global de permettre à tous les acteurs de s'approprier du concept du développement durable et de définir les grandes lignes des poli-

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire
116, Avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
«GELOR CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 54-56, rue Ngambi Barthélemy, Gambio La Base, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf mars deux mil treize, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «GELOR CONGO», enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé, le trois avril deux mil treize, folio 060/5 N° 654, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «GELOR CONGO»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé unique:
• Monsieur LOUNDOU Eric Nicaise;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, sous-critées et libérées en totalité par l'associé unique;

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, n° 54-56, rue Ngambi Barthélemy, Gambio La Base (République du Congo);

Objet social:
La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- La Construction de bâtiments et services;

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du quinze avril deux mil treize (15/04/2013), sous le numéro 13 DA 439;

Immatriculation: la SARLU «GELOR CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/ 13 B 4233 du quinze avril deux mil treize (15/04/2013);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérante statutaire: Monsieur LOUNDOU Eric Nicaise.

Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

A PARTIR DU 3 MAI 2013

ETDE CONGO DEVIENT BOUYGUES ENERGIES & SERVICES

ETDE, filiale du groupe Bouygues, est présente au Congo depuis plus d'une décennie. Cette dénomination, qui signifiait Entreprise de Distribution et de Transport d'Electricité, ne correspond plus à la diversité de nos offres.

En effet, ETDE intervient depuis des années sur la chaîne complète d'un projet : Conception, Réalisation, Exploitation et Services sur ses principaux marchés que sont :

- Les Infrastructures de Réseaux d'Energie,
- L'Industrie / Oil & Gas,
- Le Génie Electrique & Thermique (GET),
- L'Informatique, Réseaux & Télécoms
- L'Hydraulique / Traitement et adduction d'eau potable.

Comme toutes les entités du groupe, la filiale congolaise portera désormais l'appellation de **Bouygues Energies et Services**.

Sous cette nouvelle identité qu'elle sera toujours un partenaire sûr en vous apportant une solution intégrée (Energies & Services) pour une vie meilleure.

Nos énergies pour une **Vie Meilleure**

BRAZZAVILLE
Tél.: +242 06 658 15 56
Fax : +242 22281 02 30
Courriel : secretariatbrazzaville@bouygues-es.com

POINTE-NOIRE
Tél.: +242 06 688 22 22
: +242 05 536 05 05
Courriel : secretariatpointenoire@bouygues-es.com

MAITRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)05.775.69.43/04.418.20.81, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE
«LES PIERRES»
S.A.R.L
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: Enceinte de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/13 B 4240
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 12 avril 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 17 avril 2013, sous Folio 69/6, numéro 1247, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: LES PIERRES;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);
Associés: 1- Monsieur ANGOR Cabral Ntsie;
2- Monsieur KOUHOKILA Jean Pierre.
Capital Social: CINQ MILLIONS (5.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées par les associés;
Siège social: Brazzaville, Enceinte de la paroisse Saint-Esprit de Mougali;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* Le bâtiment et les travaux publics;
* La vente et la distribution des matériels et matériaux de construction;
* La location d'outils de bâtiment et des travaux publics;
* La fourniture des mobiliers;
* Les études et évaluations de projets;
* La construction contre terrain;

* L'architecture.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 12 avril 2013 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 avril 2013, sous folio 69/7, numéro 1248, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur ANGOR Cabral Ntsie;
Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 avril 2013, sous le numéro 13 DA 450;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 avril 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4240.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Session de formation sur la pastorale de la santé

Promouvoir et défendre la dignité de la vie

La commission santé de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo) a organisé, vendredi 12 avril 2013, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, une session de formation sur la pastorale de la santé. S'articulant essentiellement autour de l'introduction à la pastorale de la santé, la session a été marquée par deux communications présentées respectivement, par Sr Eliane Julienne Boukaka, présidente de la commission santé de l'U.s.m.c et l'abbé Ocard Fellohd, responsable de la pastorale de la santé dans le diocèse de Pointe-Noire. Ces deux communications ont eu le mérite de définir la pastorale de la santé, d'en déterminer les objectifs et les spécificités.



L'abbé Ocard Fellohd (à g.) et Sr Eliane Boukaka.

Dans l'assistance, il y avait l'abbé Joseph Nkounkou Mbika et le père Brel Maléla Daouda, respectivement, vicaires des paroisses Saint Jean Marie Vianney de Mouléké et Saint Pierre Claver de Bacongo, Sr Jacqueline Moundélé, responsable de la commission santé de l'U.s.m.c et supérieure de la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, ainsi que plusieurs religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs membres du corps médical.

Définissant la pastorale de la santé, Sr Eliane Julienne Boukaka a signifié que cette pastorale est la présence et l'action de l'Eglise ayant pour but l'évangélisation du monde de la santé à travers l'actualisation de la présence libératrice, soignante et salvifique du Christ par la puissance du Saint Esprit. Partant, elle a épinglé les trois fonctions de la pastorale de la santé: l'illumination de la foi, les instruments de la grâce et le service généreux. Abordant les moyens pour réaliser lesdites fonctions, l'oratrice a

fait savoir que c'est par la promotion et la défense de la vie et de sa dignité, par la promotion de la santé, la sensibilisation des gens aux problèmes et aux besoins de ceux qui souffrent, l'accompagnement des hommes dans la recherche des



Une vue de l'assistance.

réponses aux grandes interrogations sur la vie, la souffrance et la mort. Comme support de la sensibilisation sur les bienfaits et les avantages de la

pastorale de la santé, il y a les personnes malades et les personnes bien portantes impliquées dans le monde de la santé et de la souffrance. Concer-

nant la place de la pastorale de la santé dans la vie et la mission de l'Eglise, il convient de relever que cette forme de pastorale considérée comme forme

secondaire de pastorale, a pour missions de soigner, soulager la personne malade et conduire son entourage à manifester de la considération pour elle. Ce faisant, la pastorale de la santé est une pastorale de la vie, tant à son début qu'à sa fin, quel que soit l'âge. Elle redit la valeur, le respect de tout être humain et proclame la dignité de toute vie.

Au terme de sa communication, Sr Eliane Julienne Boukaka a fait savoir que la souffrance est un mal contre lequel il faut lutter, car la maladie, le handicap, la vieillesse sont des épreuves. Ainsi, l'Eglise demeure aux côtés de ceux qui encouragent et aident à lutter, améliorer et développer toutes les possibilités humaines qui œuvrent à circonscrire, endiguer la maladie et la souffrance sous toutes ses formes.

S'exprimant sur le même thème, l'abbé Ocard Fellohd a plaidé pour une médecine pour tous. C'est ainsi qu'il a soutenu qu'il y ait de bons rapports

entre les soignants et les soignés, marqués par une garantie de confiance mutuelle. Partant, l'orateur a également plaidé pour que la médecine soit plus humaine. Dans le même registre, il a épinglé la réception et l'accueil du malade, tout en présentant le tableau peu

élogieux du climat qui préside à l'accueil du malade dans les centres hospitaliers du Congo. Après avoir évoqué la nuance entre soigner et prendre soin, le conférencier a fait remarquer l'espérance pour l'humanisation des relations entre les différents acteurs du monde de la santé.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Radio Magnificat 93.7 FM, votre Radio, à votre service !

Pour vos:

- Communiqués nécrologiques
- Communiqués divers – Annonces
- Messes en direct
- Reportages radio et vidéo (messe, mariage et autres événements)
- Publi-reportages (faire connaître vos activités, écoles, entreprises, etc.)
- Production des documentaires vidéo
- Production et montage des clips vidéo pour vos chants
- Production et montage des spots publicitaires audio et vidéo
- Diffusion de spots publicitaires, etc.

Tout est fait avec amour !

La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment ! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des structures privées d'appui et d'accompagnement non financier des porteurs de projet de création d'entreprise que dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration de l'environnement des affaires et la perspective de la création de la maison de l'entreprise du Congo, le Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat engage le processus de «Labellisation de la consultance nationale», dont la première phase est le présent Appel à manifestation d'intérêt.

A cet effet, les cabinets intéressés sont priés d'adresser leur dossier au Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

- Soit sous pli, au 17^{ème} étage Tour Nabemba, porte 17.18
- Soit par sa boîte électronique mpmeacabinet@yahoo.fr

A l'attention du conseiller en stratégie et prospective

Pièces et éléments à fournir:

1. Dossier fiscal 2013 comprenant: RCCM, NIU, SCIET, SCIEN;
2. Description de domaine(s) de compétence du cabinet;
3. Formation initiale (copie légalisée des diplômes post-baccalauréat) et expérience du promoteur et/ou des associés.
4. Lettre de motivation.

Date limite de dépôt: 10 Mai 2013, à 12 Heures.

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Miguel Angel Olaverri ordonné et installé sur son trône

Dimanche 28 avril 2013, 5^{ème} dimanche de Pâques. Les chrétiens de Pointe-Noire ont jubilé de joie et rendu grâce à Dieu, pour l'ordination épiscopale de Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz (salésien), leur nouvel évêque. Ce dernier a reçu l'ordination épiscopale des mains de Mgr Pierre Pican, salésien, évêque émérite de Bayeux-Lisieux (France), au cours d'une messe solennelle célébrée au stade municipal de Pointe-Noire, en présence de Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat, de Raymond Zéphyrin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, représentant spécial du chef de l'Etat, de quelques membres du gouvernement, des autorités politico-administratives et militaires locales. La messe, animée par la chorale diocésaine, la schola populaire et le chœur grégorien, a été concélébrée par quatorze évêques dont les sept de la Conférence épiscopale du Congo, ceux venus de la RDC, de l'Angola, du Cabinda et du Gabon (notamment Mgr Basile Mvé Engone, archevêque de Libreville), plus d'une centaine de prêtres venus de tous les diocèses du pays et de l'étranger. Des religieux et religieuses et des fidèles laïcs ont pris d'assaut le stade municipal, rempli aux trois quarts, pour assister à l'événement et participer à la prière.

Nommé évêque de Pointe-Noire le 22 février 2013, par le Pape Benoît XVI, quelques jours avant sa renonciation, Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz, a administré ce diocèse, comme administrateur apostolique «sede vacante et ad nutum sanctae sedis»,

l'élu. Avant qu'il ne soit admis à l'ordination épiscopale, le consécrateur a demandé de donner lecture de la bulle de nomination, comme cela est de tradition. C'est ainsi que Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, a procédé à la lecture



Mgr Miguel Olaverri.

L'Eglise en Afrique le rappelle à plusieurs reprises, de son côté, avec le même réalisme», a-t-il

d'attitudes et de sa pratique. Non à la corruption, non à l'incivisme, non aux déviances sexuelles, non à l'impunité, non aux atteintes des valeurs démocratiques, non à tout ce qui dégrade la relation entre les personnes et dénature la vérité. Chacun de ces «non», vous l'avez remarqué renvoie à des situations très concrètes que chacun a pu repérer, dont beaucoup peuvent être victimes et dans lesquelles nous pouvons, évidemment, être engagés comme acteurs directs», a-t-il poursuivi.

Parlant du nouvel évêque de Pointe-Noire, il a demandé aux chrétiens de prier pour lui. «Vous savez, frères et sœurs, ce que nous avons à demander au Seigneur, que votre évêque Miguel soit un saint évêque, rayonnant de bonté, pétri de

mestique si développée chez vous. Que votre évêque, comme il l'affirmera tout à l'heure dans les prières présentant sa mission, prenne soin des petits et des pauvres, des exclus, des lointains et de tous ceux, selon

l'apostolat des laïcs, Pierre Justin Makosso a parlé d'un «événement inoubliable, indélébile» et a exprimé la disponibilité des laïcs à travailler avec l'évêque. «Nous avons le devoir de l'aimer, de le respecter et de lui obéir», a-t-il déclaré. Le père Rodriguez Tallon, représentant le supérieur général des Salésiens, a lu le message du recteur majeur des Salésiens qui a vu dans le choix du nouvel évêque de Pointe-Noire, l'estime que le Saint-Père a pour le Salésien Miguel Olaverri et



Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat.



Le nouvel évêque entouré du nonce apostolique (à g.) et de Mgr Pican qui l'a consacré.

dit. «Vos évêques vous appellent à vous engager d'urgence sur six terrains où la dignité de

bienveillance, ruisselant de tendresse et disponible à tous. Conformément à sa devise,

la forte expression du Pape François que «nous maintenons à la périphérie de notre cœur», a dit le consécrateur principal.

Mgr Miguel a choisi comme évêque consécrateur, Mgr Pierre Pican, parce que c'est lui, en tant que supérieur majeur des salésiens, qui l'avait envoyé en Afrique, il y a 37 ans. Après le rite de l'ordination, et comme le re-

pour leur congrégation. Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la Conférence épiscopale du Congo s'est réjoui de voir le nombre des évêques du Congo passer à huit.

Dans sa longue allocution de remerciements, Mgr Olaverri s'est particulièrement montré reconnaissant vis-à-vis de son prédécesseur immédiat, Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba.



Pendant la litanie des saints.

pendant deux ans. Sur tous les visages, on pouvait lire la joie des chrétiens, qui attendaient impatiemment leur nouveau pasteur.

La messe a débuté par le mot de l'abbé Alain Loemba-Makos-

de la bulle de nomination. Parmi les temps forts de cette messe haute en couleurs, figure en bonne place l'homélie de Mgr Pierre Pican, qu'il a prononcée pendant 22 minutes. Après avoir commenté les tex-



La schola populaire.



La chorale.

l'homme est bafoué, les conditions de vie affaiblies, les abus et excès devenus intolérables. Ils ont retenu ces six lieux d'intervention sur lesquels chacun est appelé à s'examiner, à s'engager, à opérer une véritable modification

qu'il vous aide, chacun, à élargir les piquets de votre tente, pour que d'autres frères prennent place chez vous, comme des amis attendus, des frères aimés, des proches désirés, des membres nouveaux de la famille, cette chère Eglise do-



Les Elisa ont égayé la cérémonie par leur danse liturgique.

commande la tradition de l'Eglise en pareille cérémonie, tous les prêtres du diocèse ont tour à tour fait acte d'obédience à leur nouvel évêque, pour lui déclarer leur attachement, leur disponibilité, leur désir de collaborer avec lui et de lui obéir toujours.

Pendant la procession des ofrandes, l'épouse du chef de l'Etat a, au nom du couple présidentiel, offert au nouvel évêque une statue de Notre-Dame de Fatima, des chasubles et un véhicule de marque Toyota land cruiser Prado. Elle n'a pas manqué d'esquisser quelques pas de danse avec les enfants Elisa, à travers le célèbre chant Makoua «Sua da», exécuté magistralement par la chorale, comme pour communier à la joie des chrétiens pour le nouvel évêque. Drapé dans ses ornements d'évêque, Mgr Olaverri, accompagné de NN.SS Portella et Pawlowski, a fait le tour de l'aire de jeu, pour donner sa première bénédiction épiscopale, à la foule des chrétiens, disséminée dans les gradins. Une série d'allocutions a précédé la bénédiction finale. Au nom du bureau diocésain de

Il a remercié la première dame, Mme Antoinette Sassou Nguesso, pour sa contribution et sa sollicitude, les autorités locales, le corps diplomatique, ses confrères évêques, les prêtres, les séminaristes, sa famille à travers la présence de sa sœur, la congrégation salésienne, les fidèles laïcs, pour tout leur soutien. Il a parlé à ses prêtres, aux séminaristes aux laïcs, en traduisant ses propos en kituba. Signalons que Mgr Miguel a célébré sa messe de prémisses, en la cathédrale Saint Pierre Apôtre, où il s'est adressé aux chrétiens, comme évêque fraîchement installé. Sa devise est: «Que tous soient un!» (Jn 17,21).

Jean Baptiste MILANDOU
et Aristide Ghislain
NGOUMA



Mgr Miguel félicité par sa soeur, venue représenter la famille.

so, vicaire général délégué du diocèse de Pointe-Noire, qui a souhaité la bienvenue à tous. Puis, l'abbé Gilles Isaac Makosso, vicaire de la paroisse Saint-Christophe de Mvoumvou, doyen des prêtres présents dans le diocèse, a présenté

tes du jour, il a fait écho du message des évêques du Congo, sur les antivaleurs. «Vos évêques du Congo sont dans leur rôle en nous invitant à la vigilance, au discernement, à la conversion réelle de vos pratiques. Le second synode de

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR PORTABLE + IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI

Intel Celeron
Ecran 14in - WLED
Disque dur : 320Go
Mémoire RAM : 2GB
Webcam et WIFI intégrés

lenovo FOR THOSE WHO DO.

OFIS
IT. Services. People. You trust.

350 000 FCFA

01 600 00 00
Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO
Centre-ville / MPILA - Brazzaville



Les téléphones Samsung GALAXY S4 bientôt disponibles dans plus de 140 points de vente Airtel à travers l'Afrique

- *Le quatrième plus grand opérateur de téléphonie sans fil dans le monde mettra le smartphone Samsung GALAXY S4 à la disposition de ses clients à travers l'Afrique*
- *Airtel offrira des plans internet gratuits de 3 mois aux clients qui achètent le téléphone Samsung GALAXY S4*

Nairobi, Kenya, le 23 Avril 2013 – Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications de premier plan avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie du Sud et l'Afrique, est déterminée à fournir à ses clients des services de pointe. À partir du mois de mai, les abonnés d'Airtel auront la possibilité d'acheter le smartphone Samsung GALAXY S4 dans tous les points de vente Airtel, à travers le continent africain.

Non seulement les clients d'Airtel auront l'opportunité de mettre la main sur le téléphone le plus convoité de l'année, mais en plus, en achetant le Samsung GALAXY S4, ils bénéficieront également d'offres internet gratuites de 3 mois. L'offre est disponible jusqu'à épuisement des stocks.

Andre Beyers, le Directeur Marketing d'Airtel Afrique, a déclaré: «*Nous avons satisfait la demande de nos clients pour le Samsung GALAXY S4 et nous sommes très heureux de mettre ce téléphone révolutionnaire à la disposition des consommateurs africains. Grâce à notre réseau 3,75G, les clients d'Airtel pourront profiter, pleinement, de toutes les fonctionnalités de cet appareil novateur.*»

M. Beyers a ajouté: «*D'un point de vue commercial, la pénétration des smartphones est liée à la croissance des données. Cela est démontré par les statistiques qui révèlent que les smartphones Samsung génèrent vingt fois plus de données que les autres téléphones.*»

Le très attendu téléphone a reçu plus de 10 millions de pré-commandes, deux semaines après l'annonce de son lancement.

George Ferreira, vice-président et directeur général de Samsung Electronics Afrique, a déclaré: «*Avec le GALAXY S4, Samsung va encore améliorer la façon dont nous vivons. Toutes les fonctionnalités innovantes du GALAXY S4 ont été élaborées en fonction des besoins que nos consommateurs ont ex-*

primés. De surcroît, nous avons mis sur pied un incroyable écosystème, Built For Africa, adapté aux réalités de l'Afrique. Le contenu conçu uniquement pour le marché africain permettra aux consommateurs d'accéder aux services de divertissement, de musique et de littérature.»

Le téléphone Samsung GALAXY S4 favorise «*l'amélioration des styles de vie*». L'appareil surmonte les obstacles de la distance, en permettant aux amis de partager leurs écrans, ainsi que d'explorer la musique préférée, les fichiers et les jeux de l'autre.

Chaque photo prise sur le Samsung GALAXY S4 peut venir avec un son. Le smartphone capte toute l'action et permet aux utilisateurs de revivre tous ces souvenirs passionnants. Comme un véritable compagnon, le nouveau Samsung Galaxy S4 surveille également la santé et le bien-être de son propriétaire et l'aide ainsi à atteindre ses objectifs.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde, en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 269 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés, à la fin du mois de Mars 2013. Pour en savoir plus, consultez le site: www.airtel.com.

Conseil d'administration de la S.n.d.e

Un contrat de quatre ans avec le Groupe Véolia-Sge pour redresser l'entreprise

Vendredi 19 avril 2013, la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) a adopté, à Brazzaville, son budget exercice 2013 à hauteur de 20 milliards 725 millions 909 mille Francs Cfa, lors des travaux de ses sessions ordinaires, budgétaire et bilancière, du Conseil d'administration.

Ces deux sessions se sont tenues dans un contexte marqué par le début d'une nouvelle expérience, celle du partenariat public-privé sous forme de contrat de service avec un opérateur privé, le groupement Véolia-Société générale des eaux, dans le cadre du Peedu (Projet eau électricité et développement urbain). Un projet qui a pour objectif d'assainir la situation financière de la S.n.d.e, de poursuivre et de consolider la réforme sectorielle. Pour Emile Mokoko Wongolo, directeur général de la S.n.d.e, le budget exercice 2013 a tenu compte des actions multiformes à réaliser aux plans technique, commercial, administratif, financier et comptable, ainsi que de l'appui à la gestion globale de l'entreprise. Outre l'adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 16 décembre 2011, le compte-rendu de la session ordinaire budgétaire du 16 décembre 2011 relatif à la mise en œuvre des délibérations et recommandations, les administrateurs ont pris acte du rapport d'activités exercice 2012 et de la communication sur la mise en œuvre du contrat de service faite par le président du conseil d'administration, Roger Paka. Ils ont, aussi, pris dix-huit délibérations et formulé quatre recommandations. Le commissariat national aux comptes a souhaité, conformément à la réglementation, qu'il soit associé aux différentes sessions budgétaires du conseil d'administration. Il a félicité le conseil d'administration et la direction générale de la S.n.d.e pour les efforts consentis dans l'amélioration des états financiers. Le rapport de gestion de l'année 2011 et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 ont été, également, adoptés. Selon Roger Paka, la signature du

contrat de service entre la S.n.d.e et le groupe Veolia Eau/ Compagnie générale des eaux, pour une durée de quatre ans, constitue un tournant consacrant «le caractère irréversible du processus de redressement de la S.n.d.e». Au titre de ce contrat, le Groupe Véolia-Société Générale des eaux assiste la S.n.d.e dans la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre d'exécution. Il est chargé d'améliorer la gestion des réseaux de distribution d'eau, d'assurer le fonctionnement optimal des infrastructures de production, de généraliser le comptage des volumes d'eau, et de maîtriser les consommations d'eau de l'Etat. Il est, également, chargé de rationaliser la gestion commerciale et de finaliser la base de données clientèle. Pour l'organisation et la gestion des ressources humaines, il a été convenu avec l'opérateur d'identifier toutes les compétences au sein de la S.n.d.e, afin de définir les besoins de réaffectation, de reconversion, de reclassement et de formation des personnels. «Le but ici recherché, n'est pas, comme on l'entend à tout vent, d'un licenciement; mais d'améliorer significativement la production du personnel et de répondre aux objectifs de performance et de développement», a éclairci M. Paka. Avant d'annoncer qu'il est également prévu, de commun accord entre le Congo et la Banque mondiale, la mise en place d'un F.r.r (Fonds de réhabilitation et de réparation) d'un montant de 2,5 milliards de F. Cfa (soit 5 millions de dollars américains), pour financer l'acquisition de moyens complémentaires correspondants à la réparation de canalisation, compteurs, logiciels, appareil de mesure, matériel informatique, véhicules, etc. Le contrat de service implique, par ailleurs, le changement de l'orga-



Une vue des membres du conseil d'administration.

nigramme de la direction générale S.n.d.e, avec création d'une direction de développement chargée de la programmation et de la gestion des investissements. Un contrat de performance sera, également, signé entre l'Etat et la S.n.d.e, pour une durée de cinq ans. Ce contrat, fixant les engagements de chaque partie, aura pour objectif d'améliorer le taux d'accès des populations à l'eau potable et la gestion de la S.n.d.e, pour pouvoir tendre vers un équilibre financier. Henri Ossébi, ministre de l'hydraulique et de l'énergie, qui à la demande des administrés y est venu momentanément, a invité les administrateurs, à examiner avec une attention particulière les dossiers qui leur ont été soumis et, les agents de la S.n.d.e à mettre en place une nouvelle culture d'entreprise fondée sur l'excellence, le professionnalisme, l'esprit d'initiative, l'esprit d'innovation et de créativité, la valorisation des ressources humaines et la reconnaissance du travail bien fait. «En d'autres termes, les attitudes et comportements qui ont constitué un frein au réel redressement

de cette société doivent disparaître. A ce propos, je me permets d'insister, une fois de plus, sur la dénonciation de toutes les anti valeurs, faite par le Président de la République dans son discours d'investiture du 14 août 2009», a-t-il dit, réitérant l'engagement du gouvernement à réaliser les réformes de la S.n.d.e, et en précisant que cet engagement est irréversible. Henri Ossébi a, de plus, réaffirmé sa détermination personnelle à faire de la S.n.d.e «une société prospère avec une image et une réputation restaurées, pour le bien-être des populations», en indiquant que l'arrivée du Groupe Véolia-Compagnie générale des eaux devrait être une occasion de clarifier le statut de la propriété d'ouvrages, de régler la question des dettes croisées, d'actualiser le statut juridique de la S.n.d.e, et de favoriser les conditions de création d'un nouveau financier pour la société, notamment à travers des mesures appropriées de recapitalisation et de la signature prochaine du contrat de performance entre l'Etat et la S.n.d.e.

Viclaire MALONGA

Association Sos Femmes Elikia

Mme Annie Ndengué reconduite à la présidence nationale

Au cours d'une assemblée générale de restructuration tenue samedi 27 avril 2013, dans la salle de mariage de la mairie de Moungali, à Brazzaville, l'association Sos Femmes Elikia a procédé au renouvellement de ses instances, pour sa redynamisation. Ainsi, un nouveau bureau exécutif national, ayant mandat de trois ans, a été mis en place avec à la tête Mme Annie Ndengué, reconduite à ce poste à l'unanimité. Et, une commission de contrôle et d'évaluation.



Mme Annie Ndengué, présidente nationale de Sos Femmes Elikia.

Donnant les raisons de la tenue de cette assemblée générale, Mme Annie Ndengué a affirmé: «Qu'elle vient à point nommer pour renouveler les instances dirigeantes de notre association et partant, de sa redynamisation. Depuis un certain temps, nous avons constaté au sein de notre association, la démotivation, l'absentéisme prolongé non justifié, la lassitude des membres. Ces défauts, loin d'avancer nos ambitions, ont plutôt conduit notre association dans une période de latence. Heureusement, la dextérité et l'assiduité dans le travail de certaines d'entre nous a poussé Sos Femmes Elikia à signé avec de nombreux partenaires plusieurs contrats de financement et d'accompagnement». La présidente de Sos Femmes Elikia a, par ailleurs, souligné qu'après seize ans d'existence, l'association vient de prendre un nouvel élan pour la mobilisation et la dynamisation de ses membres, en vue d'atteindre les objectifs fixés. Rappelons que, depuis sa création en 1997, l'association Sos Femmes Elikia s'était fixé un certain nombre d'objectifs, dont le but principal demeure l'autonomisation socio-économique de la femme et de la fille-mère au Congo. Mais, l'atteinte de ces objectifs majeurs réside dans la disponibilité, l'engouement et le dynamisme de la femme dans la mise en œuvre des activités concourant à son épanouissement.

Alain Patrick MASSAMBA

Bureau exécutif national de Sos Femmes Elikia

- Présidente: Annie Ndengué
- Vice-présidente: Lydia Batchi
- Secrétaire générale: Viviane Tsaty
- Trésorière: Madeleine Doumas
- Secrétaire à la communication: Flore Ngoulali
- Secrétaire aux affaires sociales: Virginie Brazz
- Secrétaire aux projets, chargée aux relations extérieures: Zarila Mamele
- Secrétaire aux sports et loisirs: Francine Engongo
- Commission de contrôle et d'évaluation
- Présidente: Soraya Okombi
- Secrétaire: Jennifer Kembé
- Rapporteur: Julienne Mingui
- Membres: Kady Diarra; Florentine Essanzali.

Ministère de l'économie forestière et du développement durable

L'emploi vert au cœur des débats du forum sur le développement durable

Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, s'est entretenu, mardi 23 avril 2013, en son cabinet de travail, avec Toudjida N. Andemel, directeur régional du B.i.t (Bureau international du travail) d'Afrique centrale regroupant la R.D.C, le Burundi, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine et le Tchad. Au centre de leur entretien, l'emploi vert, dans les différents compartiments du secteur du développement durable, un des points essentiels du Forum national sur le développement durable, qui se déroule dans la capitale congolaise.

Au sortir de l'entrevue, le fonctionnaire du B.i.t a dit: «quel que soit le secteur de développement dans un pays, l'élément important demeure l'homme. Et qui dit homme signifie travail. L'entrevue a porté principalement sur l'emploi vert reposant sur une formation adéquate. Non seulement une formation technique mais également une formation prenant en compte la filière dans ce domaine précis, pour que, de manière complète, les gens aient la possibilité d'avoir des qualifications pour produire, mais surtout pour gérer». Aussi un accent a-t-il été mis sur la possibilité du B.i.t d'accompagner le Congo,

avec les autres partenaires techniques et financier du pays, pour que cette formation soit complète auprès des jeunes et assure le recyclage pour ceux qui ont, déjà, une base et qui veulent contribuer au développement du secteur du développement durable. Toudjida N. Andemel a reconnu que le forum national sur le développement durable a été bien préparé, pour mettre en place les éléments essentiels, qui feront l'objet des discussions dans des ateliers sectoriels. Cela permettra de déboucher sur des recommandations permettant d'élaborer la politique nationale en matière du développement durable et, après



adoption d'une stratégie nationale, de prendre en compte des aspects techniques, financiers... pour le développement du Congo dans les prochaines années. La contribution du B.i.t pour la réussite du Forum est d'apporter quelques idées, mais de manière globale d'appuyer les recommandations et les conclusions, qui seront contenues dans le document stratégique... Henri Djombo a, de

son côté, souhaité plus d'actions concrètes sur le terrain, et a annoncé que, bientôt, cinq centres de formations au moins seront rapidement mis en place, dans le domaine du développement durable. Ces derniers permettront de former les jeunes dans différents compartiments du secteur.

Philippe BANZ

C.c.n (Comité de coordination nationale)

Les nouveaux membres informés des méthodes de travail du Fonds mondial et du C.c.n

Dans le souci d'harmoniser les connaissances de tous les membres du C.c.n (Comité de coordination nationale) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, après renouvellement des instances, les membres dudit comité étaient en atelier d'imprégnation des méthodes de travail du Fonds mondial, des mécanismes de fonctionnement du C.c.n Congo et des documents de base du C.c.n, les 17 et 18 avril 2013, à la représentation de l'O.m.s Congo. Les membres du C.c.n ont tous pris part aux deux journées de formation et d'acquisition des connaissances sur le fonctionnement du C.c.n et du Fonds mondial. Ils ont, à cet effet, suivi plusieurs thèmes, parmi lesquels: «Connaître le fonds mondial», «Qu'est-ce que le C.c.n», «Lexique Fonds mondial», «Qu'est-ce que le suivi stratégique», et «La gestion des risques des subventions». Ces derniers ont donné lieu à des échanges. Ouvrant les travaux, Julien Makaya, président du C.c.n, a indiqué qu'avec l'arrêt du financement du projet paludisme par le Fonds mondial au Congo, il est urgent que le C.c.n fournisse davantage d'efforts dans le contrôle des structures de mise en œuvre des subventions, malgré l'absence des moyens et l'environnement peu propice dans lequel évolue le C.c.n. «La non soumission dans les délais du droit de réponse du Congo au panel sur la non reconduction du projet paludisme en est l'illustration», a-t-il dit, tout en demandant aux participants à l'atelier de s'investir, afin d'assimiler leur rôle, aussi bien dans les rapports avec le Fonds mondial, que dans les mécanismes de contrôle des bénéficiaires principaux et dans les processus de prise de décision. Un des participants s'est dit satisfait de cette séance de remise à niveau «avec ces connaissances acquises durant cet atelier, le tour revient à nous de les mettre en pratique, pour aboutir aux bons résultats». Rappelons que le C.c.n a été créé en 2003 et restructuré en 2008 par décret présidentiel. Il a pour mission essentielle de coordonner l'ensemble des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Total Congo distribution

Le Comité Directeur de TOTAL Congo SA en piste

Jeudi 4 avril 2013, à la station Total de l'avenue Maréchal Lyautey, située en face du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, le directeur général de la société Total Congo S.A, Alexis THELEMAQUE, a procédé à la clôture de la semaine «Top Services», ainsi qu'au lancement de la campagne de communication autour de la carte de paiement TOTAL, appelée «Carte Entreprise». Le tout en présence du personnel, du comité de direction et des clients présents.



Alexis Thelemaque.

forme aux standards du groupe TOTAL. Comment orienter et manager des équipes terrain, si

TOP SERVICES, où chaque client Total pouvait se faire servir à la pompe ou être conseillé

THELEMAQUE, DG de la société, comportait également le volet «Carte Entreprise», une

simple, sécurisé, grâce à des codes confidentiels et personnalisables pour des achats de carburants, lubrifiants et autres services. La «Carte Entreprise» est une vraie solution pour une complète maîtrise des plafonds d'achats de carburant ou services. C'est également une réponse fiable à la mise en place de plafonds par tran-



Photo de famille du directeur avec le personnel.

Cette manifestation était l'épilogue d'une semaine dénommée «SEMAINE TOP SERVICES», dont le but était, à la fois, d'aller à la rencontre des consommateurs et des pompistes, pour démontrer l'importance accordée par les collaborateurs de TOTAL CONGO à la qualité du service en station. Dans un contexte où les problématiques environnementales sont omniprésentes, TOTAL Congo fait de la protection de l'environnement un enjeu majeur. Afin d'aider ses clients à économiser l'énergie, TOTAL a créé le programme ECO SERVICE: Il vise à développer une offre de services capables d'aider les clients à économiser l'énergie, via des actions alliant écologie et économie (économie pécuniaire pour le client).

dans les stations TOTAL: le gonflage des pneus et la vérification des niveaux, mais aussi le nettoyage du pare brise pour une visibilité et une sécurité accrues. Plusieurs fois par an, la qualité de service est évaluée par la venue d'un «client mystère» d'un organisme extérieur



M. Alexis en pleine action.

Aussi avons-nous assisté aux démonstrations des Eco services gratuits proposés

chargé d'observer, mais aussi, de noter chaque station que compte le réseau Total au Congo, selon une grille con-

l'on n'est pas soi-même en mesure d'appréhender le terrain? La théorie fut mise en pratique en cette fin de semaine



Le personnel en piste.

par un membre de la direction, conformément à la charte de service Total. Mais le discours d'Alexis

carte à puce électronique permettant des transactions rapides et pratiques dans toutes les stations Total, par un règlement

saction et par la possibilité de restriction d'utilisation de la carte (jours et lieux d'utilisation, etc.). Enfin, elle permet un meilleur contrôle, par un relevé détaillé des consommations (dates et heures de transactions, lieux d'achat, type et quantité achetée, kilométrage saisi, consommation aux cent kilomètres). Avec la «Carte Entreprise», plus besoin d'aller en station, avec de l'argent en liquide. Une offre complémentaire qui permet à la société TOTAL Congo: «d'être la marque qui offre le plus de services à ses clients».

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville - B.P: 13861
Tél.: 06665.65.90 - 05558.52.96 - 05543.03.93
E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr République du Congo.

INSERTION LEGALE

COMPAGNIE DES TRANSPORTS RAPIDES ET TRANSIT CONGO «C.T.R - CONGO»

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: Aéroport Maya-Maya Zone fret Brazzaville, République du Congo
RCCM: 13-B-4232 - République du Congo

AVIS DE TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée: COMPAGNIE DES TRANSPORTS RAPIDES, en sigle «C.T.R - CONGO», Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/13 B 4232 du 15 avril 2013, dressé en la forme authentique par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date à Brazzaville du 28 mars 2013, enregistré à la recette de Poto-Poto, le 29 mars 2013, sous folio 58/2, numéro 1060, il a été décidé:

- La Cession des Parts, Monsieur TRANIER Robert Bonaventure, Co-gérant de la Société susmentionnée, a cédé ses quinze parts sociales à Monsieur TITOUNI Djamel Abdel Nasser, Gérant de ladite Société;

- De la transformation de la Société à Responsabilité Limitée dénommée COMPAGNIE DES TRANSPORTS RAPIDES ET TRANSIT CONGO, en sigle

«C.T.R.T-CONGO» en Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- De l'augmentation du montant du capital de 5.000.000 à 10.000.000 de francs CFA;

- De l'élargissement de l'objet social;

Par conséquent, les Associés ont décidé de l'adoption des Statuts conformes à la nouvelle forme juridique de la Société.

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 avril 2013, sous le numéro 13 DA 436 et mention modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/13- B - 4232.

Fait à Brazzaville, le 26 avril 2013

Pour avis et mention

Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Iso POATY, Notaire à Pointe-Noire, soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17, A reçu, par devant lui, en la forme authentique, la décision extraordinaire prise en date à Pointe-Noire du deux avril deux mille treize, enregistrée Folio 049/2 n° 319, par les associés de la Société «AKHON», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 2.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Immeuble Masséke et Fille, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 06 B 228, recelant pour résolutions:

1- La cession à Monsieur Alex Gervais HONDON de la totalité des cinquante (50) parts sociales détenues par Monsieur Francis Rivelin AKOUALA GAMBOU, faisant du cessionnaire seul et unique associé de la société et transformant celle-ci en Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel;

2- La modification de l'objet social, en retenant pour activités: Le transit et la prestation de services on et off shore;

3- Le transfert du siège social de Pointe-Noire, Immeuble Masséke et Fille; quartier centre-ville, à Pointe-Noire, 176, avenue Zacharie COSTADE, Arrondissement 02 Mvou-Mvou;

4- La nomination de Monsieur Romain NDZOUANDZOUAKA-DINGA, en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Garonne Guy Bertrand BATILA, démissionnaire.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence. Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 06 B 228.

Pour avis,
Le Notaire

Denis Sassou Nguesso, président de la République: «Changez donc de mentalité!»

Le 14 août 2009, après sa réélection à la présidence de la République pour un second septennat, Denis Sassou Nguesso prononce un retentissant discours où il explique son nouveau projet de société, «Le chemin d'avenir». Il engage la lutte contre les antivaleurs, car la modernisation du Congo inscrite au cœur de son programme, passe par là. Un extrait de son discours d'investiture fut applaudi à tout rompre, suscitant chez ses compatriotes, un grand espoir de changement. Voici ce fameux extrait de son discours d'investiture:

«L'avènement du nouveau Congo auquel nous aspirons, tous, dépend, sachez-le, de votre engagement et de votre détermination à accompagner la mise en œuvre des ambitions révélées dans le «Chemin d'avenir». Le Congo de la deuxième décennie du troisième millénaire sera ce que vous voudrez qu'il soit. De par votre comportement, votre intelligence et votre effort, vous engendrez ce nouveau Congo, havre de paix et de prospérité pour tous. Mais alors, pour qu'il en soit ainsi, changez donc de mentalités. Laissez choir à jamais les mentalités d'assistés, de profi-

teurs, de personnes en quête perpétuelle de passe-droits et autres facilités. Adoptez des comportements nouveaux et dignes. Adonnez-vous désormais à la rigueur du gain mérité et non aux délices trop faciles et honteux de la magouille. Convertissez-vous à la religion du travail bien fait. Visez tous et pour tout l'excellence. Jetez bas la médiocrité, la tricherie et toutes les autres anti-valeurs. Je ne surprends personne, en affirmant qu'en dépit de nos efforts multiformes, notre pays n'est pas encore, hélas, exempt de corruption, de concussion, de fraude, de détournement de deniers publics et d'autres ac-

tes tout autant répréhensibles que néfastes à l'accomplissement du bonheur collectif. Ici, ce sont les gouvernants qui sont interpellés. Qu'il soit clair pour tous que le peuple ne veut pas et ne doit pas être conduit sur le «Chemin d'avenir», par des dirigeants sans scrupule ni vertu. De même que le peuple ne veut plus et ne doit plus être mené par des hommes qui ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes pour le servir. Parmi les premières attentes de notre peuple, il y a l'espoir que s'arrête rapidement la dérive morale qui est en train de gangrener notre société. Je veillerai, donc, avec davantage de rigueur, à ce que les personnes que je nomme aux différentes fonctions d'État soient exemplaires et de bonne éthique, capables de faire respecter, au nom de l'autorité impartiale de l'État qu'elles incarnent, les lois et les règlements de notre pays. Tout manquement, toute faiblesse m'amènera à en tirer les conséquences. Telles sont aus-

si les exigences du «Chemin d'avenir». Quatre ans après, que reste-t-il de ce message? Le chemin d'avenir ne risque-t-il pas d'emprunter le même destin que «La nouvelle espérance»? Le message des évêques pourra-t-il donner un nouveau dynamisme à la lutte contre les antivaleurs engagée par le chef de l'Etat? En affichant leurs richesses (dans l'immobilier et l'automobile), ceux qui exercent les charges publiques donnent-ils le bon exemple ou ouvrent-ils la voie aux antivaleurs? En tout cas, il est de notoriété que les charges publiques donnent plus de chances à l'enrichissement que tout autre travail. Les cours d'appel à travers le pays ont du mal à tenir leurs sessions criminelles bi-annuelles, faute de budgets, renforçant ainsi le sentiment d'impunité qui semble caractériser la vie publique.

Financement et développement du sport: des publicités gratuites, un manque à gagner pour les clubs

Lors de certaines compétitions sportives en Afrique, nous constatons que nos clubs portent, parfois, des maillots des équipes étrangères, généralement européennes. Une illustration pour soutenir nos propos: la sélection départementale de Pointe-Noire, qui a remporté le tournoi national organisé par la commission nationale de football féminin à Pointe-Noire, au début du mois en cours.



Par Guy-Alain Bambi Bidhel.

En effet, les maillots portés par les Ponténégrines sont ceux de la Sampdoria de Gênes, un club italien qui remporta la coupe des coupes en 1990, face au R.s.c Anderlecht et joua également la finale de la coupe des clubs champions en 1992, face au F.c Barcelone. Le port de ce type de maillots suscite une interrogation: que gagnent nos clubs en portant les maillots arborant les logos publicitaires?

La publicité est un ensemble de moyens utilisés, pour faire connaître, au public, un produit, une entreprise industrielle ou commerciale. Les sportifs, les dirigeants des clubs et les médias congolais ignorent, certainement, pourquoi les maillots des équipes sont frappés de logos des entreprises ou des produits. C'est une publicité faite par l'équipe au profit d'une société, sur la base d'un contrat juteux. Par naïveté ou par ignorance des uns et des autres, ces maillots sont portés même durant les grandes compétitions et les meetings organisées par les ligues départementales et nationales, sans contrepartie. L'attention des ligues et fédérations sportives aussi est attirée.

Le sponsoring et les droits de retransmission des matches sont les principales sources de revenus des clubs sportifs. Sans oublier la recette sur la vente des maillots. Si le Real Madrid, le Manchester United et le F.c Barcelone sont actuellement au podium du classement annuel des clubs les plus chers au monde, c'est grâce principalement à ces deux sources de revenus. Nos sportifs doivent savoir qu'ils ont le droit de revendiquer leur part sur les recettes engendrées par leurs clubs, pour avoir fait une publicité.

Si Cristiano Ronaldo, Léo Messi et autres Samuel Eto'o sont des milliardaires, c'est en grande partie grâce à la publicité, aux tunique qu'ils arborent ou à leurs photos affichées sur les articles vendus sur le marché. Un exemple: en considérant uniquement les salaires des footballeurs, David Beckham ne figure même pas dans le top 10, mais il est le mieux payé de la planète avec 36 millions d'euros. Juste en cumulant salaire (1,7 million d'euros), prime (1,3 million d'euros) et revenus issus de contrats publicitaires (33 mil-

lions d'euros). Par contre, Eto'o, qui a pourtant le salaire le plus élevé, 20 millions d'euros, et 0,5 millions d'euros de primes, ne perçoit que 3,5 millions d'euros de revenus publicitaires, soit un total de 24 millions d'euros. Ces chiffres témoignent de l'importance de la publicité.

Certes, nous n'avons pris que des exemples dans le football, mais il en est de même dans toutes les disciplines sportives: cyclisme, formule 1, athlétisme, etc. Les sportifs sont considérés comme des actifs immatériels, pour les grandes sociétés industrielles et commerciales. Ce n'est pas seulement les articles et vêtements de sport qui sont concernés, mais aussi des boissons, des appareils électro-ménages, etc. A cause de son image positive auprès de l'opinion, le sport est un vecteur très influent de la publicité. Les sociétés profitent beaucoup de l'impact médiatique des grands événements sportifs. Pendant que nous recherchons des voies et moyens pour développer le sport d'élite dans nos pays, il est fortement conseillé de regarder le volet financement, par la publicité et les droits de télévision. Ce sont les plus grandes ressources à ne pas négliger, pour le fonctionnement des clubs sportifs et l'organisation des compétitions. Souvenons-nous du manque à gagner de 106,6 millions de francs Cfa pour l'A.c Léopards de Dolisie. Une somme que l'Afnex n'a pas versé aux fauves du Niari, à cause de la non-retransmission en direct par la télévision congolaise, des matches de la dernière coupe de la confédération africaine, remportée pourtant par cette modeste équipe congolaise. Pour conclure, il sied de signaler, également, que ces équipements que nous faisons porter à nos compétiteurs, sont de la contrefaçon et, souvent, de mauvaise qualité, provoquant parfois des allergies aux porteurs. Sans peut-être se rendre compte, la santé et la performance du sportif sont affectées.

Guy Alain BAMBI BIDHEL
bidhel@yahoo.fr

La grève, une étape du processus de revendication des droits des travailleurs!

Apparue au XIX^{ème} siècle, la grève, selon la définition de wikipedia (l'encyclopédie en ligne), est une action collective consistant en une cessation concertée de travail par les salariés. En fait, c'est un processus et qui dit processus, dit cheminement, avec des étapes inscrites, de façon volontaire ou pas, dans le temps.

Pour le cas de la grève, ce processus démarre par un constat que font les travailleurs sur leurs conditions de travail. C'est souvent un constat qui dérange et nécessite que l'employeur soit mis au courant, pour pouvoir penser à son amélioration. Alors, les travailleurs, organisés dans un collectif «syndical», l'inscrivent dans un cahier de revendications, pour présenter clairement la situation à l'employeur, tout en donnant quelques pistes de solutions.

Sur cette base, un employeur sérieux constitue une commission, pour:

- (i) avoir une meilleure compréhension de la situation;
- (ii) examiner la faisabilité des pistes proposées;
- (iii) et mettre en place un plan

de travail pour arriver à une solution consensuelle.

Car, de toutes les façons, quand un problème est posé, il faut lui trouver une solution ou, tout au moins, montrer de l'intérêt pour ce problème. C'est l'ouverture des négociations. Lorsque ce processus est suivi, dans un respect réciproque des parties, plus rien ne peut justifier que les travailleurs se mettent en grève. Le processus peut être lent, à condition qu'il soit en marche et que chaque partie s'y mette. Mais, si jamais les appétits des travailleurs se trouvaient être démesurés ou que l'égoïsme patent de l'employeur prenne le dessus du bon sens et de l'intérêt général, les blocages s'annoncent. On devrait, alors, procéder à un dialogue social nécessitant, dès cet instant, l'implication directe de la haute hiérarchie de l'entreprise, au besoin celle des médiateurs, personnes externes à la crise.

En général, ce qui déclenche une grève, ce n'est pas l'absence de solution dans l'immédiat, mais les frustrations engendrées par certains comportements, notamment ceux des employeurs. On peut épingle:

la ruse et le mensonge pendant les négociations, le dénigrement, l'achat de conscience, l'intimidation sous toutes ses formes allant jusqu'à l'emprisonnement des délégués syndicaux qui ne sont que de simples porte-parole et bien d'autres comportements. Ces pratiques, tout le monde le sait, ne sont jamais de nature à apaiser les crises, bien au contraire, elles contribuent au durcissement des positions et présagent, en fait, d'un règlement forcé, avec des conséquences assurément débordantes. S'entêter à ne jamais vouloir comprendre cela, c'est être adepte du «bras de fer» et donc entretenir un malaise social en permanence. Tous les Congolais le savent et ils se souviennent encore des années 1963 ainsi que de l'année 1991, tout récemment.

Les situations de grèves sont agaçantes, gênantes, pénalisantes pas seulement pour l'entreprise, mais aussi et surtout pour les consommateurs, les usagers ou autres populations qui subissent les effets d'absence de produits ou services dont ils ont besoin. Si, au lancement de la grève, le

public a habituellement tendance à condamner les employés qui, souvent, paraissent insatisfaits, lorsque la grève persiste et dure plus longtemps que prévu, il se crée alors ce que l'on appelle le syndrome de Stockholm, exactement comme pendant une prise d'otages où les victimes manifestent de l'empathie voire même de la sympathie pour leurs geôliers...

Le patronat devrait, donc, comprendre que le dialogue social est une démarche permanente dans une entreprise. D'ailleurs, le syndicaliste d'aujourd'hui, acteur de la société civile, s'affiche comme partenaire de la direction et non comme opposant à «l'enrichissement» du patron à qui on doit l'existence de l'entreprise. Celle-ci est, d'ailleurs, devenue un bien commun défendu à la fois par les employés et par l'employeur. Ainsi, les besoins des uns et des autres, une fois exprimés, doivent être pris en compte aussitôt, car un jour, d'une manière ou d'une autre, il va falloir les satisfaire.

Paul DAH

Développer un équilibre de Nash, pour lutter contre les antivaleurs

Les antivaleurs eussent pu demeurer inoffensives, si les valeurs eussent été la norme de la nation. Par exemple, l'enrichissement personnel qui, en lui-même, n'est pas un crime, si justifié par un labeur honnête; mais le devient irrévocablement, si accompli au détriment du bien public. Seulement, en substituant le crime à la finalité, c'est-à-dire, en adulant le nouveau riche, parce qu'il est riche, sans se soucier des origines de sa fortune, c'est l'être immoral tout entier qui est encensé. Or, c'est par là que l'égalité naturelle des hommes s'efface et que l'inégalité se déploie. Et, les antivaleurs qui, dans l'impasse,

les placent, transforment à leur tour l'Etat en un automate vivant dans lequel, pour paraphraser Hobbes, «les taches judiciaires et exécutives deviennent des articulations artificielles».

Comment donc éliminer cet effet? Tout simplement, en développant, au sein de la nation et dans tous les secteurs, un équilibre de Nash. C'est-à-dire, un système dans lequel aucun citoyen ne peut altérer sa stratégie, sans affaiblir sa position personnelle. Ainsi, celui ou celle qui tente de s'enrichir, illicitement, par la corruption, voit celle-ci passer d'une activité à faible risque et grand profit, à une activité à haut risque

et petit profit.

De cette façon, l'intérêt particulier et l'intérêt commun, sans jamais vraiment faire un, cela ne se peut, tendent néanmoins dans une direction commune. Il en résulte que l'ordre qui se met naturellement en place, contribue à remettre, à leur juste place, des valeurs telles que le travail, l'honnêteté, la loyauté, la fidélité et, enfin, la plus importante de toutes, l'amour.

Il subsiste, cependant, quelques obstacles à la mise en place d'un tel système:

- premièrement, parce que ceux qui préfèrent la paix laissent à ceux qui voudraient leur faire violence, le soin de changer les

choses. Conséquence, l'épanouissement des antivaleurs continue à se perpétuer;

- deuxièmement, le point de non-retour ayant été franchi, il y a fort longtemps, aux yeux de certains, l'établissement d'un tel système manquerait d'assez d'hommes sages et vertueux, pour le mettre en place. Il en résulte qu'il faut donc non pas un système qui rassemble mais plutôt qui unisse. Cette distinction, une fois comprise et admise, permettra d'établir la stratégie de chacun et enfin de soutenir un essor de la nation toute entière.

Aimé Emmanuel YOKA (fils)
Singapour

Poésie

Les premiers pas d'Alima Madina

De nationalité congolaise, professeur de philosophie à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), à Brazzaville, Alima Madina vient d'intégrer la grande famille des écrivains congolais. En publiant, aux Editions L'Harmattan-Congo, un recueil de poèmes de 55 pages, intitulé: «Splendeur cachée».



Alima Madina.



Livre Alima Madina.

980 0000, il a perdu, ces derniers temps, sa ferveur culturelle, en reléguant la poésie au second plan. Sa capitale, naguère Brazza la verte, est devenue, jour après jour, Brazza-poubelle, puis Brazza la folle. Or, voici qu'au milieu de ce champ de ruines et de haines, une voix féminine s'élève et nous chante l'amour. Simple, parce que: «L'amour fait partie de la poésie de la vie. La poésie fait partie de l'amour de la vie. Amour et poésie s'engendrent l'un l'autre et peuvent s'identifier l'un à l'autre». (Edgar Morin. Amour, poésie, sagesse ; Paris, Seuil, 1997). Il y a, d'abord, ce que Martine Broda appelle l'amour du nom, au coeur du lyrisme: depuis Pétrarque et Dante, en passant par Aragon, Tati-Loutard, etc.: tous ont chanté l'être aimé. Il y a l'amour filial qui perce à travers «Pèlerinage d'amour» et «Dignité d'une mère». Il y a l'amour de la nature. Car, à l'instar de sa consœur Marie-Léontine Tshibinda qui a célébré le Mayombe, Alima Madina magnifie la douceur d'Okielé. Un amour de la terre qui se confond avec le sens de l'autre et une quête spirituelle. Ce que Rainer Maria Rilke appelle l'amour intransitif. En cela, Madina s'inscrit dans toute une tradition de la poésie arabomusulmane qui nous a donné ses lettres de noblesse avec Omar Kayam et Ibn'Arabi», soutient le préfacier. Née de parents musulmans, Alima Madina est orpheline de père, dès son bas âge. Elle a été élevée de maison en maison, et n'a donc pas connu la vraie chaleur parentale que tout enfant doit attendre de ses gé-

niteurs. Dans les durs moments de solitude, l'écriture s'est offerte à elle comme une véritable confidente (...) A côté de la poésie, elle s'intéresse aussi à la nouvelle.

Véran Carrhol YANGA

Splendeur cachée; Alima Madina; poésie; Editions L'Harmattan-Congo (2013); 55 pages; 10 euros.

2^{ème} édition du festival «lci c l'Afrik»

Les artistes ont donné une voix à l'Afrique au pluriel

Fête musicale. Des artistes aux styles très variés se sont succédé sur la scène mélodieuse de l'I.f.c (Institut français du Congo), les 11 et 12 avril 2013. Pour marquer la 2^{ème} édition du festival «lci c l'Afrik», qui s'est tenue à Brazzaville, du 4 au 14 avril 2013, sur le thème: «Donner une voix à l'Afrique au pluriel». Déhanchement corporel, douceur chantante, les spectateurs se sont enroulés dans le charme artistique.



Eved Voice ouvrant le bal chantant du festival.

Retrouvailles festives dans la grande salle de l'I.f.c. Aux premières loges, des spectateurs tout yeux, tout oreille. Sur scène, les artistes fidèles à leurs styles se succèdent et font étalage de leurs œuvres aussi bien thématiques qu'évasives. Pour la deuxième édition du festival, l'I.f.c a accueilli plusieurs artistes, singulièrement Eved Voice, le groupe style Oblique, Cherif Bakala, Mkj et Many. Jeudi 11, Eved Voice a occupé le devant de la scène, en ouvrant le bal musical du festival. Au flot de l'afro soul musique, tenue blanchée sur-mesure, rappelant l'élégance scénique du défunt artiste américain

«Michael Jackson», Eved Voice, bien en selle, a su étinceler le public. Après lui, d'autres artistes ont donné chair à leur œuvre, avant que Cherif Bakala ne ponctue la soirée avec, notamment «Femme». Chanson dans laquelle, le jeune artiste congolais rend hommage à la femme porteuse de vie. La fête a continué, le vendredi 12 avril. Dans la même ambiance, mais avec un peu plus de chaleur musicale, les artistes ont, une fois de plus, occupé la scène de l'I.f.c. On a pu voir défiler sur scène: Mkj, avec «Sexy Sexy»; les acolytes du groupe Lexique sonore avec des textes du slam décrivant le quotidien. En fin de soirée,

Many a marié sa voix aux couples et refrains des romances, à la sonorité féminine. Le public n'a pas boudé son plaisir. Il n'était, d'ailleurs, pas rassasié. Il a rappelé le jeune artiste congolais sur scène pour plus de romance, comme si le champagne ne devait pas cesser d'être sablé. La première édition du festival «lci c l'Afrik» avait eu lieu, du 10 au 18 février 2012. Elle avait pour thème: «La musique urbaine, les barrières culturelles.»

Hordel BIAKORO

COMMUNIQUÉ

Pascal Ngalibo, agent de Radio-Congo; Sébastien Ngounga, Angélique Ngantali, Joseph Ngué, tous à Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur regretté frère, oncle, père et grand-père: Emmanuel Frédéric NDZON, enseignant au Lycée technique 5 février de Mpila. Décès survenu le mercredi 24 avril 2013, à Brazzaville. Il s'agit de: Anatole Lepouéné, Albert Obalikat, assuré à Djambala, François Obidoce Péné, à Mongolo, Yvonne Ngambara, à Ebal, Lili Nelé Opic Ngampio, à Point-Noire, René Mbouambon, à Impan. Les parents de Mbon-ville, de Ngo, de Djambala, et ceux qui sont à Brazzaville, cette triste nouvelle vous concerne. Ce communiqué tient lieu de faire-part aussi au Président du P.s.d.c (Parti social démocrate congolais) et au proviseur du Lycée technique 5 février. La veillée mortuaire a lieu dans la rue Ngangwi n° 12, avenue des Ambassadeurs où arrêt de bus La ferme, à Talangaï-Mikalou.



Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

FORGES

Le centre de Formation le FORGES vous propose les articles suivants:

- . Formation en gestion de stocks;
- . Formation en comptabilité générale

Le sage est un logiciel de gestion de stocks qui répond le mieux à vos besoins.

Le FORGES est là pour vous servir pour que vous soyez compétitif sur le marché de l'emploi.

Le FORGES s'attelle à renforcer vos connaissances en comptabilité et dans la gestion de stocks à l'aide du «SAGE». La formation est accessible aux étudiants et aux travailleurs.

Le Forges octroie des formations à domicile, le coût est élevé 50.000 F.CFA, pendant 4 semaines.

Contactez-nous aux:

242 06 616 57 84

242 06 936 27 30

PAF: 50 000 F. CFA

La transparence, la compréhension et la qualité au service des clients.

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU

Processeur P4 3.2GHz
1Go de mémoire vive
Disque dur de 80 GB
Lecteur DVD/CD
Windows XP PRO



IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI

Impression - Photocopie - Scan

OFIS

IT. Services. People. You trust.

1 85 500 FCFA

01 600 00 00

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO Centre-ville / MPILA - Brazzaville

18ème Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Tables rondes et expositions ont marqué la célébration

L'humanité a célébré, le 23 avril 2013, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, sur le thème: «Sortez vos livres». Au Congo, la direction générale du livre et de la lecture publique, que dirige Mme Emma Mireille Opa Elion, sous la houlette du Ministère de la culture et des arts, a organisé, du 23 au 25 avril dernier, à Brazzaville, des expositions-vente de livres et des tables rondes, qui ont regroupé écrivains, éditeurs, libraires, imprimeurs, élèves et amoureux du livre et de la lecture. La cérémonie d'ouverture de cette célébration s'est déroulée en présence du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, et du représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo.

Au cours de cette commémoration, les participants ont eu droit à près de quatre tables rondes, avec débats engagés par les différents auteurs qui se sont succédé à la tribune. Celles-ci ont porté sur: le droit d'auteur, l'essai, la poésie et le roman. Ils étaient nombreux, les écrivains, à échanger et discuter avec le public sur les motivations qui les ont poussés à écrire. Et, en même temps, d'exposer leurs ouvrages dans les stands/vente, tout comme les libraires, éditeurs, imprimeurs et autres. Parmi ces écrivains, on peut citer: Florent Sogni Zaou, Henri Djombo, Bienvenu Boudimbou, Eugénie Oyou Mouayini, Me Martin Mbéri, Isaac Djoumalé Sengha, Monique Alfred Ondzé Abouem, Jean-Pierre Heyko Lékoba, Maxime Foutou, Mukala Kadima Nzuji, et Claude Emmanuel Eta Onka. Selon ces différents écrivains, l'unique secret, pour arriver à écrire, c'est d'aimer la lecture; lire les autres auteurs; et, finalement, être l'ami du livre.



Emma Mireille Opa Elion.

Initiée depuis le 23 avril 1995, par la Conférence générale de l'Unesco tenue à Paris, en France, la journée mondiale du livre et du droit d'auteur vise, entre autres, à «rendre un hommage mondial au livre et à l'auteur et d'encourager les plus jeunes à découvrir le plaisir de la lecture et à respecter l'irremplaçable contribution des créateurs



Pendant la table ronde.

au progrès social et culturel», a rappelé Emma Mireille Opa Elion, dans son allocution d'ouverture. La directrice générale du livre et de la lecture publique est revenue sur la quintessence du thème de l'année: «Sortez vos livres», qui est celui de la directrice générale de l'Unesco. Il s'agit, en fait, a-t-elle dit, d'un appel retentissant à tout un chacun, tant aux professionnels du livre qu'à ceux qui possèdent des ouvrages, pour sortir ces livres des rayonnages ou des tiroirs et les rendre accessibles à tous. «Dans nos maisons, sortons donc nos livres et présentons à tous ceux qui en franchissent le seuil, qu'ils les lisent et qu'ils acquièrent la connaissance», a-t-elle suggéré. Au terme des tables rondes, les participants ont, dans un rapport final, formulé quelques recommandations: pérenniser l'organisation des rencontres entre les auteurs, les éditeurs et le public en plus des jour-

nées internationales du livre et du droit d'auteur; encourager la politique de publication des fragments d'œuvres dans les médias pour susciter la lecture et l'achat des livres; élaborer une loi instituant le dépôt légal et en fixer les textes d'application; encourager le partenariat entre les institutionnels, les privés et les pouvoirs publics, à l'effet de mobiliser les financements de l'industrie du livre; sensibiliser les professionnels du livre sur les droits d'auteur et les contrats pour leur permettre de mieux se promouvoir. Clôturant les travaux de ces tables rondes, le directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, Jean Paul Akoulafoa M'voula, a apprécié, à sa juste valeur, l'organisation de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Pascal NGALIBO-YALA

Poésie

E.s.g.a.e, la grande école

Ecole supérieure de Gestion
Et d'administration
Des entreprises,
A Moukondo tu fais prise.
Déjà vingt ans d'existence,
Depuis ta naissance,
Presqu'une décennie,
Avant le nouveau millénaire.
Oh, toi! Lieu de la connaissance infinie
Et du vrai savoir-faire,
Tu as formé l'élite de nombreuses nations,
De l'Afrique mythique.
Auréolée de hautes fonctions.
Dotée de splendides infrastructures
Et de compétents professeurs,
Tous grands pédagogues,
Héros dans l'ombre!
Première école,
Dans le système LMD¹
Au Congo!
Figurant dans les mille meilleures écoles
Et université du monde,
Détentrice de multiples trophées,
De la qualité
Et de l'excellence,
Partenaire de grandes universités étrangères,
Décorée dans l'ordre du mérite universitaire.
Tu es,
Cette scintillante étoile,
Fruit de MAKANY,
Qui luit au firmament,
Du monde des esprits.
Elargit encore ta toile,
Comme tout prodige enfant.
Eduque sans répéter,
Cette bouillonnante jeunesse,
En quête du savoir.
Ah! Quelle joie d'être un de tes étudiants.
Donne-nous dignité
Et allégresse,
Pour qu'à travers
Ce grand univers,
De la haute technologie
Et de la mondialisation,
Le renom de ton sigle E.S.G.A.E,
Inonde de sa lumière,
Toute la planète terre.
Que ton berceau,
Le Congo!
Trouve une juste satisfaction
Et la grande fierté
D'avoir enfanter,
Une si grande merveille!
Gloire à toi Seigneur Jésus-Christ,
Qui du haut des sphères célestes
Veille sur ta création.
Que dans l'espérance,
Cette école supérieure
Connaisse bonheur,
Prosperité
Et longévité.



Malachie Cyrille Roson Ngouloubi

Malachie Cyrille Roson NGOULOUBI

Extrait du recueil de poèmes «La voix majestueuse»
1: Licence-Master-Doctorat

parties opposées et qui assistaient à la joute verbale, fussent à même de saisir de quoi il s'agissait réellement. Les principaux concernés, eux-mêmes, faisaient recours à des experts, les Nzonzi (sages). On les voyait de temps en temps se pencher à l'oreille de leur Nzonzi pour savoir où ils en étaient. Chacun appréciait la tournure proverbiale de la partie adverse et savait que courir le risque de parler hors sujet ou à contre-sens était fort préjudiciable. Le chef de quartier, le Nzonzi appelé à trancher le litige, avait la clé et le savoir pour tout comprendre. Il pouvait ainsi redresser ou relancer le débat quand la réplique attendue tendait à pousser malicieusement à l'enlisement ou ne venait pas. Le tarissement de l'inspiration d'un camp signalait, souvent, un aveu ou l'abandon de toute autre prétention. Ma fascination avait toujours

été grande. Elle l'est encore chaque fois que l'occasion m'est offerte de voir cette magie des proverbes se manifester également, lorsqu'on y fait abondamment recours au cours des palabres qui concluent les funérailles ou encore lorsque les familles se rencontrent pour sceller les liens du mariage coutumier, des liens matrimoniaux sans lesquels il n'y a guère de vraies unions sous nos cieux. Plus grande, certainement, est ma joie, aujourd'hui, de réaliser un rêve d'enfance, celui de regrouper en recueil, accessible à tous, un nombre significatif d'éléments qui traduisent la sagesse des pays Yaka». Martial De-Paul Ikounga a été maire et député de Sibiti.

Véran Carrhol YANGA

«Proverbes de la sagesse yaka»; Martial De-Paul Ikounga; proverbes; Editions L'Harmattan-Congo(2013); 15,50 euros.

Littérature

Et de quatre pour Martial De-Paul Ikounga

Un quatrième livre à mettre à l'actif de Martial De-Paul Ikounga, ancien ministre, nommé, en décembre 2012, à Addis Abeba (Éthiopie), commissaire de l'Union africaine aux ressources humaines, sciences et technologies. Il s'agit d'un recueil de proverbes intitulé: «Proverbes de la sagesse yaka». Un livre paru, récemment, aux Editions L'Harmattan-Congo, après «Devoir de parole» (essai, 2000), «Voyages initiatiques» (roman, 2003, Editions Haho) et «La mort de Dieke» (Roman, Editions Hemar, 2010).

Proverbes de la sagesse yaka est un ouvrage de 150 pages, composé de 758 «matsaba» ou proverbes et sentences yaka (langue utilisée à Sibiti, département de la Lékoumou au Congo-Brazzaville), traduits en français et annotés. Ces proverbes sont l'expression d'une sagesse à laquelle on peut se référer dans différents domaines de la vie, le comportement, la famille, etc. «Comme au tribunal, on recourt aux hommes de droit qui connaissent et maîtrisent le langage et la procédure juridiques, lors des palabres qui marquent le règlement d'une affaire en famille ou dans les tribunaux

coutumiers, le langage des proverbes est d'une grande utilité en tant que cheminement pour aboutir à un règlement amiable des litiges. Même quand il s'agit de litiges sérieux, on donne l'impression, grâce aux proverbes, de ne point parler de sujets qui fâchent. Il n'est, d'ailleurs, pas certain que les profanes, venus accompagner les parties adverses et qui assistent à la joute verbale, soient à même de saisir de quoi il retourne réellement. Les principaux concernés, eux-mêmes, ont recours à des experts, les nzonzi, maîtres dans le maniement des proverbes», lit-on, à la quatrième page



Martial De-Paul Ikounga.

de couverture du livre. En publiant un recueil de proverbes de la langue yaka, Martial De-Paul Ikounga vient de réaliser un rêve qu'il caressait depuis son enfance. Tel qu'il l'explique en avant-propos de son livre: «Chaque fois que, pendant mon enfance, j'avais l'occasion d'assister aux palabres interminables au cours desquelles un de mes grands-parents, chef de quartier de son



La couverture du livre.

état à Dolisie, disait le droit coutumier, j'étais particulièrement impressionné par l'utilisation de proverbes et sentences en tant que cheminement pour aboutir à un règlement amiable. Quand même il s'agissait de litiges sérieux, on y donnait l'impression, grâce au langage des proverbes, de ne point parler des sujets qui fâchaient. Il n'était pas certain que les profanes, qui accompagnaient les

Editions Presses et Culture

Pointe-Noire a abrité le colloque scientifique sur le Portique atlantique du Congo

Organisé par les Editions Presses et Culture, le colloque scientifique sur le Portique atlantique du Congo s'est déroulé, du 25 au 27 avril 2013, au Forum Mbongui de Pointe-Noire. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution d'accueil de M. Camille Bongou, directeur des Editions Presses et Culture, Président du Comité d'organisation, et par l'allocution d'ouverture de M. Rodolphe Adada, Ministre d'Etat, Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Dans le cadre de l'exécution du programme, le Professeur Jérôme Aloc-Ngoussan, de l'université de Cocody-Abidjan, a été nommé facilitateur du colloque et le Professeur Daniel Abibi, modérateur de la séance. Les participants ont entendu deux communications, la première, celle de Monsieur Félix Damette, Professeur honoraire à l'université Paris-Sorbonne, la seconde, celle de Monsieur Léonard Sitou, Maître-Assistant de géographie à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. Dans sa communication intitulée: «Rôle de l'aménagement du territoire dans la consolidation de l'identité nationale», le Professeur Félix Damette a posé les concepts majeurs et les idées directrices permettant de traiter de la question du territoire dans l'optique de la constitution de l'unité nationale. Les trois notions de «peuple», «nation» et «territoire» fonctionnent de concert. La construction de l'unité nationale, c'est le processus par lequel un peuple s'érige en nation, sur la base de son territoire. Le territoire permet de définir la citoyenneté, c'est-à-dire les droits et devoirs de chacun dans l'ensemble national. Les nations africaines doivent se construire dans un cadre préalable par la colonisation, en dépassant les structures tribales traditionnelles. La question est celle de la cohérence du territoire. Ce concept va de pair avec celui de la cohérence appliquée à la société.

La République du Congo bénéficie d'une excellente cohérence territoriale, des deux points de vue. La cohérence physique des fleuves Congo-Ubangui et Niari-Kouilou est un atout remarquable qui permet de faire coïncider les axes nationaux et les axes internationaux.

Il se décline selon trois volets: 1- Les équipements publics (santé - éducation) relèvent du principe d'égalité des citoyens; 2- le développement économique relève du principe d'efficacité définie au niveau national; 3- les infrastructures amènent la synthèse des deux chapitres précédents, en y intégrant la problématique des villes qui sont les nœuds des infrastructures.

La logistique est la fonction stratégique pour le développement du Congo. Le potentiel est remarquable, mais il ne peut se traduire en faits que par une forte action de l'Etat sur la chaîne de transport: port-rail-fleuve route. Cette chaîne de transport a une vocation régionale, au-delà du pays, lui-même. Il appartient au Gouvernement congolais des initiatives à ce niveau, en commencement par le voisin le plus immédiat, la RDC.

Dans sa communication, Monsieur Léonard Sitou, présentant ainsi, sommairement, le cadre géomorphologique sur lequel se sont implantés les hommes et sur lequel ils exercent leurs activités, a mis l'accent sur les facteurs et les manifestations de la vulnérabilité de la région côtière congolaise, dans le but d'attirer l'attention des décideurs sur les risques auxquels est elle exposée. Le Congo s'ouvre au Sud-Ouest par une façade maritime d'environ 17000 km², soit environ 5% de la superficie totale du pays. Cette région présente, au niveau national, l'une des plus grandes diversités de paysages naturels sur un espace aussi réduit. En effet, depuis le massif montagneux du Mayombe, jusqu'au littoral, soit une bande de terre d'environ soixante kilomètres de large, se succèdent des reliefs de montagnes, de collines, de plateaux et de plaines.

Mais, de par son relief très accidenté marqué par la présence généralisée des pentes favorables aux ruissellements et sa géologie caractérisée par des épaisses formations très affouillables (on note, en moyenne, 90% de sables, en général, fins et 10% d'inférieurs à 50 microns avec 4.5% d'argiles en surface et 85% de sables et 12 à 13% d'argiles en profondeur), le bassin sédimentaire côtier est un milieu très vulnérable. Cette sensibilité est accentuée par l'homme dont le nombre est en pleine augmentation et dont l'occupation des sites ne se fait toujours pas dans le respect des normes. En effet, première entité économique du pays, la région côtière congolaise constitue un important pôle d'attraction démographique (la population est passée de 140 mille habitants, en 1974, à plus de 600, en 2007). Ces deux communications ont été suivies de débats alimentés par les questions et les interventions de plusieurs participants.

Journée du 26 avril 2013

Les travaux de la journée du 26 avril 2013 ont été consacrés à l'évocation de l'histoire de la façade maritime. Onze communications ont été, à cet effet, suivies par les participants. Une première série de contributions a été consacrée aux conditions d'occupation humaine des territoires de la côte atlantique. C'est ainsi que dans son exposé sur «Le rôle des migrations de l'intérieur et de l'extérieur du Congo dans le peuplement des territoires de la côte atlantique», la Professeure Yolande Berton-Ofoueme a, d'abord, défini les concepts de migration, émigration et immigration, avant d'évoquer le pro-



Rodolphe Adada (à g.) et Camille Bongou.

cessus des migrations internes caractérisées par l'arrivée des Vili par le Cabinda et leur occupation de toute la côte atlantique jusqu'à la frontière du Gabon, l'installation des Yombe dans le Mayombe et la migration des Lumbu vers le nord du Kouilou. Les migrations externes sont arrivées avec l'esclavage et la construction du chemin de fer, le fonctionnement du port et le développement de la ville Pointe-Noire. L'oratrice a conclu que toutes ces migrations ont contribué et continuent de contribuer au peuplement des territoires de la côte atlantique et expliquent la base essentiellement et irréversiblement cosmopolite de la ville de Pointe-Noire. Il demeure, cependant, que ces migrations ont des conséquences notables, sur les plans social, économique, culturel et environnemental.

Monsieur Pierre N'Dion, dans sa communication sur «Le développement de la conscience des communautés de Pointe-Noire», a commencé par évaluer le poids de la population urbaine du Congo estimée à plus de 60% de la population totale. Cette indication révèle l'importance du rôle que joue la ville dans l'élaboration et la consolidation de la conscience nationale. La ville fonctionne comme un «laboratoire» de la formation de la conscience collective des communautés urbaines qui ont pris le commandement du fonctionnement général de la société. L'élite étant urbaine, la société tout entière évolue au rythme des initiatives prises dans le sens de la modernisation et de l'ouverture. Le caractère dualiste de modes de penser, de vivre et de produire n'implique pas, nécessairement, une conflictualité des valeurs des systèmes lignager et moderne. Au stade actuel de l'évolution de la conscience, les deux systèmes se concurrencent sur le territoire, sans que l'on sache lequel des deux prend de l'ascendance sur l'autre.

Selon la programmation du colloque, les participants ont, ensuite, entendu des communications sur l'histoire du fonctionnement de la façade maritime du Congo. A cet égard, le Professeur Abraham Constant Ndinga Mbo a axé son intervention intitulée: «Punta Negra, Buvali, Loango ou l'histoire ancienne de Pointe-Noire» sur la toponymie de certains lieux majeurs de l'espace de la côte atlantique congolaise. La toponymie ou science des noms de lieux, des sites est, ici, mise à contribution, pour permettre cet éclairage de l'histoire ancienne de Pointe-Noire, actuelle agglomération du Kouilou.

Trois toponymes illustrent cette histoire ancienne: Punta Negra, Buvali et Loango. Ils sont chargés d'histoire, notamment celle de la traite négrière qui fit la prospérité du royaume de Loango du XVII^e au XVIII^e siècle et contribua à sa décadence au XIX^e siècle. Intervenant par la suite, le Professeur Dominique Ngoie-Ngalla, dans sa communication intitulée «La côte de Loango: passé et présent enlacés», indique que le mouvement de peu-



Pendant le colloque.

plement du Loango remonte à la plus haute antiquité et se poursuit sous nos yeux, au gré des saisons et des bouleversements sociopolitiques qui rythment le mouvement de l'économie. Au bout du compte, les habitants du Loango sont un peuple de brassage et de mélange. Le schéma de formation du peuple vili est celui-là même de la formation de la nation. Et la nation est conscience collective et acte de courage pour inventer les conditions d'un vivre-ensemble harmonieux.

Le troisième orateur, l'ambassadeur et historien Jérôme Olandet, a traité de la question des négociants européens du XVII^e au XIV^e siècle. Après l'abolition officielle de la traite négrière, les marchands européens avaient-ils quitté tous l'embouchure du Congo? Assurément pas! Ce que l'on sait, c'est que le Portugal renforça sa présence en Angola et au Cabinda et poussa les marchands des autres nations à quitter la zone. Ce fut, notamment, le cas des Hollandais qui se replièrent plus au Nord, au royaume de Loango. Mais ces négociants étaient-ils partis tous dans l'aventure du Cap? Il est impossible de le savoir. Ce qui est certain, c'est qu'il y eut, incontestablement, quelques hésitants qui restèrent dans les parages du fleuve Congo. Ils durent se fondre dans la masse de tous les petits commerçants portugais restés sur les côtes congolaises, pour continuer à vendre aux populations, leurs pacotilles. Autrement, on n'expliquerait pas aisément l'arrivée

précoce des commerçants hollandais au Stanley Pool, dès que l'Acte de Berlin de 1885 fut rendu public, garantissant l'exercice libre du commerce sur le fleuve Congo. Si l'on met de côté le *Lady Alice*, cette longue chaloupe qui permit à Henry Morton Stanley de descendre le fleuve Congo, depuis le lac Tanganyika, jusqu'à l'Atlantique, et le *Noël Ballay*, que Pierre Savorgnan De Brazza fit monter à Lekety par son fidèle compagnon, Noël Ballay, pour descendre l'Alima, lors de son troisième voyage, le premier bateau de commerce qui remonta le grand fleuve fut le *Holland* de la société la N.A.H.V. Devenu une zone du commerce libre, le royaume de Loango devint alors le centre d'attraction des trafiquants de plusieurs nations.

Dans un exposé intitulé: «Chefferie administrative, condamnations du Ma-Loango Moé Pwati II (1926-1927) et résistance vili», Monsieur Antoine-Marie Aissi a traité des mutations politiques du pouvoir politique au royaume

Monsieur Antoine-Marie Aissi a donné lecture à l'assistance de quelques fragments d'un témoignage d'une quinzaine de pages de Monsieur Bernard Théousse, ancien membre du Comité exécutif du Parti Progressiste congolais (PPC) de Félix Tchicaya, en 1957, ancien membre du Comité consultatif de la Fonction publique, ancien Secrétaire général du Syndicat de l'enseignement officiel, candidat non élu sur la liste MSA de la première circonscription du Kouilou-Niari, Chef de cabinet de Jacques Opangault, en 1960, directeur de cabinet de Faustin Okomba, ancien inspecteur de l'enseignement primaire, sur divers aspects de la gouvernance nationale, suite à la conversation que l'illustre interviewé leur a accordée, le 31 mars 2010, à Diosso, à lui et à son collègue, le Professeur Sylvain Makosso Makosso.

Sur le plan des infrastructures de développement économique et la promotion des écosystèmes de la côte atlantique, les participants ont entendu les communications de Monsieur Alphonse Mbama, Monsieur Emmanuel Ngoni et de Monsieur Serge Bouiti-Viaudo.

Monsieur Alphonse Mbama, ancien directeur du Port de Pointe-Noire et ancien Ministre, a présenté à l'assistance une description sommaire du processus de conception et de réalisation d'un portique atlantique sur la façade maritime des côtes congolaises. À cet égard, l'orateur a indiqué que le portique atlantique implanté dans les côtes maritimes congolaises qui s'appuie sur des fondations solides constituées de flux importants de matières premières et de matières semi-ouvrées et sur une populations jeune et dynamique, demeure, depuis sa création, une pièce maîtresse en perpétuel devenir, jouant un rôle moteur majeur sur le plan économique, sur les 150 km de façade océane ouverte sur l'une des mers les plus fréquentées au monde. De toute évidence, il apporte une valeur ajoutée très appréciable au pays. Dans le même ordre d'idées, cet ensemble d'installations qui s'adaptent harmonieusement au projet NEPAD, constituent un atout majeur de nature à faire jouer à la République du Congo la pleine mesure de sa capacité de pays de transit en Afrique centrale. Enfin, les nombreux travaux d'infrastructures engagés sur le territoire national qui donnent déjà un attrait supplémentaire à la voie transcongolaise et à la voie transéquatoriale, et qui vont permettre d'atteindre plus aisément le cœur de l'Afrique, en partant de l'Océan atlantique, sont, actuellement, agrémentés, avec bonheur, par la construction d'un boulevard énergétique et d'un réseau de fibre optique, contribuant ainsi à désenclaver des zones se trouvant, jusque-là, à l'écart du progrès, faute d'énergie et de moyens de communication adaptés au commerce. Avec de tels atouts significatifs touchant le transport multimodal, articulé en Portique Atlantique congolais, les populations de notre pays, d'où qu'elles vien-

(Suite en page 19)

(Suite de la page 18)

ont de justes raisons de se sentir, à la fois, fiers, solidaires et motivés, plus que jamais, pour que ces grands outils d'organisation économique, qui appartiennent à tous, puissent servir avec efficacité, et le pays et l'Afrique centrale et le monde.

Dans sa contribution «Économie de la mer vue en termes d'atouts de la mer», Monsieur Emmanuel Ngonu a situé la mer comme :

- un espace physique et une actrice climatique;
- une génératrice de ressources;
- un espace privilégié du commerce international, à travers les transports maritimes;
- la source de la vocation de transit du Congo.

En ce qui concerne la mer perçue comme un espace physique et comme une actrice climatique, l'orateur a rappelé que la mer fonctionne comme un système organisé que l'on a coutume de comparer à un tapis roulant, en ce qu'elle participe, simultanément, à l'alimentation et à l'entretien de la couverture isolante et chauffante qu'est l'atmosphère, au refroidissement des couches solides qui enveloppent le moteur lithosphérique de la planète, souvent comparé au moteur d'un réacteur. À propos des ressources générées, il convient de retenir les ressources halieutiques ou produits de la pêche, des matières premières marines, les produits de biodiversité marine, des ressources touristiques et des ressources portuaires. En tant qu'espace privilégié du commerce international, il convient de reconnaître que, de nos jours, plus des trois quarts du volume mondial des échanges commerciaux se font par la mer. En ce qui concerne la pêche maritime, l'on peut noter la difficulté d'avoir des informations fiables sur les conditions dans lesquelles la pêche maritime est entreprise (pêche légale et pêche illégale), l'absence d'un plan d'aménagement des pêcheries maritimes, la dépendance alimentaire au Congo, en raison d'une pêche artisanale assurée quasi-exclusivement par des étrangers. Le transport maritime se caractérise par un tonnage à l'export accaparé quasi-exclusivement par les hydrocarbures. Autrement, le Congo ne produit plus, ou ne produit pas suffisamment. Il est de la plus haute importance de garantir la protection de l'environnement. Emmanuel Ngonu a conclu son exposé sur l'importance de la mer pour le Congo, en termes de production de richesses, de création d'emplois, d'affirmation de la souveraineté nationale et de facilitation des relations entre États, notamment en matière économique.

La communication suivante, celle de Monsieur Serge Bouiti Viaudo, directeur de cabinet du Ministre des Hydrocarbures, a porté sur les hydrocarbures, le gaz et les possibilités d'industrialisation sur la façade maritime du Congo. Le secteur des hydrocarbures dont la majeure partie des installations dans le domaine de l'amont pétrolier sont situées au large des côtes congolaises, continue de contribuer, de façon substantielle, au développement économique du Congo. Afin d'assurer un développement responsable et durable des ressources en hydrocarbures, trois enjeux et défis structurels doivent être relevés. En premier lieu, des défis économiques et technologiques, eu

égard au caractère capitaliste et complexe de l'industrie pétrolière, une industrie lourde et de temps long. En second lieu, des défis environnementaux, compte tenu des impacts liés aux activités pétrolières, qu'il convient sinon de maîtriser, du moins de réduire. En dernier lieu, *last but not the least*, des défis sociaux et sociétaux, qui renvoient à la responsabilité sociale des entreprises et des administrations. Dans ce monde interconnecté, de grand village planétaire, où



Camille Bongou et Rodolphe Adada.

tout va très vite, où la concurrence est, de plus en plus, rude entre les différents pays et les différents acteurs, où comme le disait Frédéric Lenoir, «*le réflexe remplace la réflexion*», il est bon de marquer une pause, de temps en temps, pour nous poser de bonnes questions et réfléchir sur nos valeurs fondamentales, sur notre identité: nous sommes en quête de sens. Des réflexions que nous devons mener ensemble pour vivre harmonieusement, mieux vivre ensemble.

Journée du 27 avril 2013

Les communications de la matinée ont été placées sous la modération de Monsieur Anizock.

En introduction à sa communication, Jean-Pierre Poaty a rappelé que l'esprit du colloque est de montrer que Pointe-Noire est non seulement la porte d'entrée et de sortie du Congo, mais aussi, un espace rassembleur de toutes les petites communautés nationales. De celles-ci émerge un trait spécifique et fondamental d'espace des tensions sociales apaisées ou de construction progressive d'un destin local et national. L'orateur a choisi ainsi d'exposer ce long processus de construction de la conscience nationale, à partir du vécu quotidien ou des problèmes de survie qui préoccupent, au premier chef, les habitants des grandes agglomérations urbaines d'Afrique. L'exposé de Jean-Pierre Poaty a été articulé autour des axes suivants :

- Processus de production d'une espace ségrégué ou d'installation séparée de petites communautés nationales et étrangères;
- Développement de la solidarité familiale;
- Fourmillement de la vie associative autour des églises et d'autres formes et occasions de regroupement (école, quartier, mutuelles d'entraide, de jeux, de village ou d'origine ethnique) qui contribue à la paix intérieure individuelle et collective;
- Développement d'une langue commune de communication et

rôles des médias;

- Autres institutions de socialisation: églises, école et travail;
- Mise en place de modèles comportementaux communs: forte consommation d'alcool et de poissons de mer, tradition de culture de paix;
- Pointe-Noire et la culture de paix;
- Enjeux économiques de Pointe-Noire et perspectives des populations de Pointe-Noire;
- Pointe-Noire et sa région au centre du rendez-vous du doner et du recevoir.

Dans la conclusion de sa contribution, Jean-Pierre Poaty affirme que le processus ou le mouvement social de consolidation de la cohésion sociale engagé depuis une centaine d'années est, inexorablement, en marche. Les freins opérés, de temps en temps, par les politiques (à travers le tribalisme et la fronde incessante contre le pouvoir en place), ne peuvent plus l'arrêter.

La série de communications consacrées au patrimoine culturel des peuples de la côte atlantique a été ouverte avec la chanson «Para Fifi» de Joseph Kabasele, en hommage à Félicité Safouesse, une personnalité féminine mythique congolaise venue de Pointe-Noire. S'en est suivie la contribution «Sport et musique au service de la côte et du Congo» de Mfumu: l'orateur a rappelé que, loin d'être anecdotique, l'importance de la côte du Congo dans l'esclavage est une réalité indiscutable. En effet, la côte congolaise a été la porte de départ sans retour vers le continent américain et le bloc insulaire caribéen. Mais elle a été aussi la porte d'entrée de ce que les Européens ont appelé la «mission civilisatrice». En liaison avec cette réalité historique, l'orateur, à propos des deux volets de son intervention, sport et musique au service des peuples, a indiqué que le sport unit les peuples, de même que la musique; c'est donc leur fonction de relance sociale qui fait leur spécificité. La première partie de son exposé s'est focalisée sur le sport, en particulier le plus célèbre, le football, introduit par les Européens, dès le début du XIX^e siècle. À propos de la musique, Mfumu a fait le choix de parler de la musique congolaise moderne née de la rencontre des airs venus d'ailleurs (biguine, jazz, highlife, musique cubaine, etc.). La contribution du sport et de la musique comme facteurs d'unité à la fois des peuples de la côte et du Congo, d'une manière générale, est manifeste, à travers l'attitude fusionnelle de ces peuples avec ces deux activités ludiques, lors des moments particuliers où la nation est convo-

quée (compétitions internationales, festivals divers etc.). La communication de Madame Marie France N'Dion Edzoutsa portant sur la question suivante «Comment favoriser le mieux vivre-ensemble?» a invité l'assistance à partager ses pratiques professionnelles de conseillère sociale dans la perspective d'un vivre-ensemble sur la côte atlantique. L'oratrice a présenté le système de protection sociale basée sur la solidarité, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Marie France N'Dion Edzoutsa a rappelé que la protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus de faire face aux conséquences financières, sanitaires et matérielles. Ce système de protection n'est possible que lorsqu'un peuple a une culture de solidarité qui s'acquiert dès l'enfance. À l'issue de plusieurs échanges, l'oratrice a constaté que le système de protection sociale à Pointe-Noire est porté par l'État et les associations de la société civile. Il reste, cependant, beaucoup à faire. C'est ainsi qu'elle se propose un diagnostic social des quartiers, en se basant et en s'appuyant sur les documents et rapports existants.

La séance de l'après-midi, axée autour des questions de société et d'identité culturelle des territoires et des peuples de la côte atlantique congolaise, a eu comme modérateur, Madame Émilienne Raoul, Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Dans une évocation de l'œuvre de Jean-Baptiste Tati Loutard, le Professeur André-Patient Bokiba a consacré son propos à une présentation de *Poèmes de la mer*, premier recueil de poèmes de l'auteur. L'orateur a indiqué la structure générique de l'ouvrage qui s'articule en deux parties, la première constituée de pièces poétiques, la seconde critique et paratextuelle, à savoir: une postface inti-

en ces termes :

«*Me trouvant un soir, à Dakar, en compagnie heureuse avec Tchicaya U Tam' Si, Sony Labou Tansi, Christophe Wondji (un haut-fonctionnaire ivoirien travaillant à l'UNESCO) et James Baldwin (un écrivain/poète noir américain), j'ai eu l'agréable plaisir de suivre un débat singulier qui me permit, par la suite, de comprendre un peu le caractère assez violent de la littérature de Tchicaya U Tam' Si. La soirée était agréable; elle devait se terminer par quelques coupes de Champagne. La dernière bouteille fut servie par Tchicaya U Tam' Si. Lorsqu'il versa dans la coupe de Ch. Wondji la dernière coupe de boisson, James Baldwin réagit vivement, en ces mots.*

- *Tchicaya, tu me disais qu'au Congo, la dernière goutte de boisson était toujours versée dans le verre de l'Ancien.*

- *Bien sûr, répondit Tchicaya U Tam' Si.*

- *Mais alors, pourquoi as-tu versé la dernière goutte de notre Champagne dans le verre de Christophe Wondji, au lieu de la verser dans celui de Monsieur l'Ambassadeur? Lui, il représente tous tes ancêtres du Congo. As-tu oublié que son oncle avait trahi ton père?*

- *C'est vrai, je me suis trompé. Mais Christophe sait que son oncle (il s'agit de Houphouët-Boigny) avait lu Epitomé.*

Alors, je voulais savoir ce que signifiait cette passe d'armes entre James Baldwin (Jimmy) et Tchicaya U Tam' Si. Ce dernier m'expliqua qu'Epitomé était conçu, au départ, comme une lettre ouverte à adresser à Houphouët-Boigny, pour protester contre le geste inamical du président du RDA vis-à-vis de son père. En effet, Houphouët-Boigny avait demandé que le PPC cesse d'être la section du RDA au Moyen-Congo au profit de l'UDDIA de Fulbert Youlou. Mais, avant d'envoyer cette lettre à l'éditeur, il prit le soin de la présenter, d'abord, à un ami, Tchibam-

tiés. L'orateur a, ensuite, donné un aperçu de quelques rites liés: 1) à l'initiation de la jeune fille future épouse (*tchikoumbi*); 2) à l'initiation du jeune homme (*khimba*); 3) au mariage (*m'kuela*); 4) au décès et au veuvage (*lufwa y a tchifwili*); 5) à la cour de justice exceptionnelle du roi (*lada*) pour les litiges mystiques (*bima bi gnimbi*) et 6) à quelques danses traditionnelles (*mutchinu*). Dans sa communication, Wilfrid Sathoud a évoqué la personnalité et la carrière politique de Jean-Félix Tchicaya ainsi que le rôle déterminant joué par le premier député du Moyen-Congo et du Gabon dans la lutte pour la décolonisation des anciennes colonies françaises dans le cadre du Rassemblement démocratique africain (RDA) en compagnie de ses anciens condisciples de l'École William-Ponty, au Sénégal, parmi lesquels Félix Houphouët-Boigny, de Côte d'Ivoire, Mamadou Konaté, du Soudan français, et Mamba Sano, de Guinée Conakry. Fils de Félix Tchicaya et d'Antoinette Portella, Jean-Félix naquit le 09 novembre 1903, dans le clan princier Boulolo. Dans son ascendance, on lui trouve des origines téké, de part sa grand-mère qui serait originaire de Djambala et princesse de la couronne royale Makoko. De son parcours politique controversé, l'histoire retiendra une polémique sur le rattachement du Haut-Ogooué et de Franceville à ce qui deviendra la République Gabonaise, après les indépendances.

Le débat qui s'en est suivi a apporté un complément d'informations intéressantes sur les prescriptions du rite du *Tchikoumbi*. Par ailleurs, à propos de Jean-Félix Tchicaya, il a été démontré que son prétendu rôle dans l'affaire du rattachement du Haut-Ogooué et de Franceville à la future République Gabonaise ne repose sur aucun fondement.

L'assistance a apprécié avec un vif intérêt les interventions éclairantes du Dr Benoît Loembe et son immense érudition sur toutes les questions concernant l'histoire et la vie sociale, économique et culturelle des deux départements de la côte atlantique, Pointe-Noire et le Kouilou.

Tirant les leçons de cette première édition des colloques scientifiques des Éditions Presses et Culture, Monsieur Camille Bongou, président du comité scientifique, a annoncé que la suite de ce rencontre sera la présentation des actes du colloque qui aura, en fait, démontré l'unité fondamentale du pays. À la faveur d'une lame de fond de facteurs intégrateurs puissants, s'est forgée, chez les populations de la côte atlantique, une conscience extra-villageoise porteuse d'une dynamique de construction et de consolidation de l'identité de la nation congolaise. À propos des projets d'ouvrage évoqués par certains participants, le comité scientifique leur donnera une suite, conformément aux principaux éditoriaux classiques. Monsieur Camille Bongou a remercié les participants dont leur présence massive et assidue au colloque a contribué au succès indéniable de cette rencontre scientifique.

La cérémonie de clôture a été présidée par Madame Émilienne Raoul, Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

Le Secrétariat scientifique du colloque



Des participants au colloque.

tulée: «*Poésie nègre et retour aux sources*», critique de la négritude Senghor et plaidoyer pour une création littéraire débarrassée des stéréotypes stérilisants et des artifices contraignants de l'essentialisme racial préconisé par Léopold Sédar Senghor. André-Patient Bokiba a, ensuite, inventorié le spectre thématique de la médiation du poète dans ce recueil, avant d'indiquer la postérité des obsessions de ce recueil inaugural dans la suite de création. L'orateur a terminé son exposé par la lecture du poème «Nous avons d'autres espaces» du recueil *L'Envers du soleil*. Ce poème exprime parfaitement l'idéal du nécessaire dépassement de l'enracinement du terroir pour les besoins de la construction d'une identité nationale congolaise. Jérôme Ollandet a fait une évocation sur Tchicaya U Tam' Si,

ba, du Congo Belge. Ce dernier lui conseilla, alors, de transformer cette lettre ouverte en un poème. Cela me permit de saisir le caractère originellement violent de l'œuvre de Tchicaya U Tam' Si.

En introduction à sa communication sur «Les rites traditionnels, chants, danses et costumes», Monsieur Hilaire Bouhoyi, Gouverneur du Royaume de Loango, a rappelé que sur la côte atlantique, comme partout en Afrique, la vie ne peut pas se concevoir sans les rites, les chants et les danses. Cela s'explique par le fait que l'on considère que l'être humain vit dans un monde dual, le monde du jour et le monde de la nuit, autrement, le monde visible et le monde invisible. Entre les deux, il n'y a pas de frontière, puisque l'on peut passer instantanément d'un monde à l'autre, du moins pour les ini-

Championnat national de football

Léopards invaincu, Etoile du Congo craque face aux Diables-Noirs

Elle est bien bouclée, la huitième journée du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo. Dans le meilleur esprit sportif, à en juger par les échos qui nous sont parvenus dans les différents stades.

Le Stade Massamba-Débat était le point de mire, dans la mesure où y avait lieu le derby Etoile du Congo-Diables-Noirs. Un match de championnat parmi tant d'autres, mais un match qui représente un peu plus pour les Brazzavillois. C'est, d'abord, et avant tout, un match de prestige. Un match classique, aussi. Car Etoile du Congo et Diables-Noirs sont les premières écoles de notre football. Cependant, ce match ne mobilise plus les grandes foules. Il n'est plus vénéré, comme au bon vieux temps.

Bref, on constate une évolution régulière ou en dents de scie. Le leader, l'A.C Léopards de Dolisie (18 points), court toujours. Il ne connaît pas encore l'amertume de la défaite. Mais, il devra, désormais, faire face à une très forte adversité.

Léopards freiné

Tout de suite après le leader, viennent, à la queue leu leu, F.C Kondzo, Tongo F.C et CARA, 15 points, chacun. Et les autres. Tous ont juré d'interrompre la fête des Fauves du Niari.

C'est ce qu'a tenté de faire Nico-Nicoyé, samedi 27 avril, au Stade Municipal de Pointe-Noire. Il a contraint l'A.C Léopards au match nul (0-0).

Dans la même arène, F.C Bilombé a mordu le gazon face à Munisport: 2-3.

Dimanche 28 avril, à Massamba-Débat, le premier match entre CARA et Tongo F.C a vu l'incon-



Un ballon à la fois convoité par trois Stelliens et leur bourreau, Lorry Nkolo (en blanc).

testable domination des Aiglons. Ayant pris, rapidement, un net ascendant sur son adversaire, CARA s'est assuré le contrôle des opérations, à partir de la 14^{ème} minute, Bomaniaye signant le premier but de la partie.

Trop meurtrière, l'attaque du CARA a, ensuite, taillé en pièces une défense et un gardien de but de Tongo qui n'avait pas fini de se chercher et de repêcher le ballon au fond des filets. C'était la fête chez Bomaniaye (64^e) et Mbidié (72^e). Score final: 3-0.

L'explosif Nkolo est passé par là

L'on s'est résolu, après, à regarder le derby, remporté, finalement, par Diables-Noirs, par 3-1. Au centre de leur fantastique chevauchée, des jambes intelligentes. Celles de Lorry Nkolo, qui a procuré une immense joie aux Diables-Noirs et accouché des malheurs d'Etoile du Congo.

Après une si fulgurante victoire, Lorry Nkolo "Pouloulou" a dû faire sienne cette constatation de Jules César: «Veni, vidi, vinci» (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu). Son

métier s'est distingué à la 38^{ème} minute, en frappant comme un sourd. Le ballon devenu comme une feuille sèche suit une trajectoire heureuse. Le portier stelliens



L'Aiglon Diakaté (n°5) couvrant parfaitement le ballon. (Ph. Rogalvy)

n'esquissera un geste des bras qu'après le passage du ballon. Un but d'anthologie: 1-0. La réplique d'Etoile du Congo est intervenue à la 44^{ème} minute, Diafouka ayant détourné dans ses

bois, un ballon de centre tiré comme au cordeau: 1-1.

Tout s'est dénoué, en deuxième période, Etoile du Congo commençant à mettre en relief sa méforme. Ces appréhensions se sont confirmées, notamment aux 56^{ème} et 75^{ème} minutes, avec les deux nouveaux buts de Nkolo, le premier sur une triste exhibition du portier Nzila: 2-1 puis 3-1...

G.M.

Autres résultats

JST-SMO: 2-2; Inter Club-Kondzo: 0-1

Classement provisoire (susceptible de modification)

1. A.C Léopards (18 points). 2. F.C Kondzo (15, +4). 3. CARA (15, +4). 4. Tongo F.C (15, -1). 5. A.S Cheminots (14). 6. Nioco-Nicoyé (13). 7. S.M.O (12, +1). 8. La Mancha (12, 0). 9.

Etoile du Congo (9). 10. Diables-Noirs (9, +4/ 6 matchs joués). 11. A.S.P (9, -3). 12. Inter Club (9, -1). 13. Munisport (9, -2). 14. J.S.T (8, +3). 15. F.C Bilombé (8, -4). 16. Patronage Sainte-Anne (8, -5). 17. Cuvette F.C (3/7 matchs joués). 18. U.S Saint-Pierre (2).

retrouvent le leadership que leur confère leur victoire obtenue, dimanche 28 avril, aux dépens du CARA (67-48).

Ce n'était pas l'unique match de ce jour, en hommes. En matinée, Patronage Sainte-Anne, du coach Bruno Bambi, plus adroit, a largement défit R.C.: 96-72.

Toutefois, la rencontre féminine Diables-Noirs-Inter Club aura été le match vedette. Il était bien à vivre, de bout en bout. Rattrapées et dépassées au bout du deuxième quart temps, les dames de Diables-Noirs ont survolé les deux derniers, non sans avoir tremblé, un moment, si bien qu'el-

les ont coiffé les militaires avec sept points bien validés et comptés: 55-48. Et c'est la quatrième victoire des Diables-Noirs féminins sur leur unique rival, en cinq confrontations. Il en reste quatre, pour déterminer le champion communal.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

Tous les résultats

Dames: Diables-Noirs-Inter Club (55-48)
Hommes: Anges-Noirs-Etoile du Congo (76-72)
Avenir du rail-Inter Club (67-54)
Patronage Sainte-Anne-R.C.O (96-72)
Diables-Noirs-CARA (67-48)

Basket-ball à Brazzaville

Double chute d'Inter Club



Entre Diables-Noirs et Inter Club dames (Ph. d'Archives).

On n'a pas chômé, également, le week-end dernier, à la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville. C'était le retour de trêve, pour les dames, tandis que les seniors hommes abordaient la troisième journée de la phase retour. Samedi 27 avril, au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, face à l'Etoile du Congo, Anges-

Noirs n'a pas voulu subir le sort du CARA. Il a pris le meilleur, en l'emportant par 76-72. Ensuite, entre Inter Club et Avenir du rail, on attendait les militaires. On a, plutôt, vu les cheminots qu'on attendait peu, qui ont causé la surprise de l'après-midi, en dominant les militaires par 67-54.

Inter Club battu, les Diables-Noirs

Fédérations sportives nationales

C'est l'heure des élections

L'environnement actuel est, maintenant, propice à l'organisation des assemblées de renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales, au Congo. Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, en a lancé, officiellement, la campagne, jeudi 25 avril dernier, au sortir de la réunion avec tout le mouvement sportif national.

Selon le chronogramme publié par son département ministériel, toutes les instances des fédérations ayant organisé les activités pendant l'olympiade 2008-2012 seront renouvelées dans la période allant du 4 au 18 mai. Le processus étant enclenché, les regards sont rivés sur les équipes fédérales sortantes, chacune devant fixer la date de son assemblée électorale. Le taekwondo n'a pas attendu la communication du ministre des sports, son assemblée se tiendra le dimanche 12 mai, au siège du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais).

Les sportifs en espèrent un aboutissement heureux. Et le ministre a appelé les candidats au respect scrupuleux des textes régulant l'organisation et le déroulement des assemblées générales électorales. Pour qu'elles se tiennent sans accroc.

Une fois élus, les nouveaux dirigeants travailleront de concert avec le Ministère des sports, en vue de préparer les prochains Jeux africains, les onzièmes de

l'histoire, qui se dérouleront en 2015, à Brazzaville.

Par ailleurs, le ministre Opimbat a annoncé un dispositif spécial pour certaines fédérations et certaines disciplines non encore constituées en fédération.

Concernant la Fédération congolaise de judo, un cas tout à fait particulier, dans les prochains jours «une feuille de route sera définie pour sortir cette discipline du gouffre», a déclaré le ministre. Pour avoir passé plusieurs années sans bureau exécutif fédéral.

Pour ce qu'il en est des disciplines désireuses de changer de statut ou de se libérer du joug des fédérations auxquelles elles sont affiliées, leurs intentions seront, également, prises en compte.

Enfin, le ministre a rassuré ses interlocuteurs qu'un support financier sera mis à disposition pour l'organisation administrative et technique des assemblées de renouvellement de toutes les fédérations.

Que faut-il en conclure? Le chemin du village s'arrête devant la maison. Autrement dit, aussi longue sera la nuit, le jour paraît toujours. Et ce jour espéré par les uns, redouté par les autres, est proche. Il ne tardera plus à poindre à l'horizon. Ce sera un jour d'allégresse, mais aussi de grincement des dents et d'une grosse amertume, selon où l'on se trouve.

Jean ZENGABIO

Repères

Inter Club en argent! L'équipe féminine de handball d'Inter Club a terminé sur la deuxième marche du podium de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, qui s'est déroulée à Hammamet (Tunisie), après sa défaite, en finale, samedi 27 avril, devant les Angolaises de Petro Atletico (32-37). Le tournoi masculin a été remporté par Al Ahly d'Egypte, aux dépens des Tunisiens de Hammamet (31-18).

CAN Cadets 2013: triomphe de la Côte d'Ivoire. L'équipe de Côte d'Ivoire a remporté, samedi 27 avril 2013, à Marrakech, sa première Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans. Les Ivoiriens, gagnant cette CAN cadets 2013 face au Nigeria, ont enlevé le morceau par 5 tirs au but à 4, alors que les deux sélections s'étaient neutralisées 1-1, lors du temps réglementaire. Les Tunisiens, de leur côté, ont pris la médaille de bronze, aux dépens du Maroc (1-1 et 11 tirs au but à 10). Les quatre formations représenteront le continent à la prochaine coupe du monde.



Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net

www.tnt.com

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe